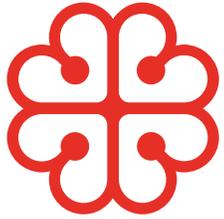


Commission sur
la culture, le patrimoine
et les sports

Rapport
et recommandations



Consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030



Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal du 14 avril 2025

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes :

<https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Présidence

M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de
Rosemont–La Petite-Patrie

Vice-présidence

M. Dimitrios Jim Beis
Arrondissement de
Pierrefonds-Roxboro

Membres

M^{me} Marie-Claude Baril
Arrondissement de Rivière-
des-Prairies–Pointe-aux-
Trembles

M^{me} Virginie Journeau
Arrondissement de Rivière-
des-Prairies–Pointe-aux-
Trembles

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

M^{me} Mindy Pollak
Arrondissement d'Outremont

M^{me} Marie Potvin
Arrondissement d'Outremont

M. Serge Sasseville
Arrondissement de Ville-Marie

M^{me} Anne-Marie Sigouin
Arrondissement Le Sud-Ouest

Montréal, le 14 avril 2025

M^{me} Martine Musau Muele
Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Madame la Présidente,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009)*, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, le rapport et les recommandations formulées à la suite de l'examen du projet de Politique de développement culturel 2025-2030.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Jocelyn Pauzé
Président

(ORIGINAL SIGNÉ)

Mélissa Côté-Douyon
Coordonnatrice - soutien
aux commissions
permanentes

TABLES DES MATIÈRES

1. PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE.....	5
1.1 Déroulement.....	5
1.2 Moyens de communication.....	10
1.3 Bilan de la participation	12
1.4 Adoption des recommandations	17
2. PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2030.....	18
3. SYNTHÈSE DES OPINIONS REÇUES.....	20
4. CONSIDÉRATIONS ET RECOMMANDATIONS	37
Une Politique de développement culturel reflétant le leadership d’une métropole internationale	38
Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine	46
Les Montréalaises et Montréalais au cœur d’une vie culturelle riche et engageante.....	50
Une ville partenaire de son cœur créatif.....	53
Une métropole culturelle forte et vibrante.....	57
Mise en œuvre et suivi de la Politique de développement culturel 2025-2030	60
CONCLUSION	63
ANNEXE 1 : Liste des personnes-ressources.....	64
ANNEXE 2 : Liste des intervenantes et intervenants ayant participé à la consultation publique	65
ANNEXE 3 : Recommandations	72

INTRODUCTION

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (ci-après la Commission), présidée par M. Jocelyn Pauzé, a accepté le mandat de procéder à l'examen du projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 (ci-après le projet de Politique).

À cette fin, c'est avec enthousiasme que la Commission a mené une consultation publique d'envergure à l'automne 2024. L'objectif était de recueillir les précieux avis de la population et des actrices et acteurs du milieu culturel montréalais sur le projet de Politique et sur les bonifications à y apporter en vue de son adoption et de sa mise en œuvre.

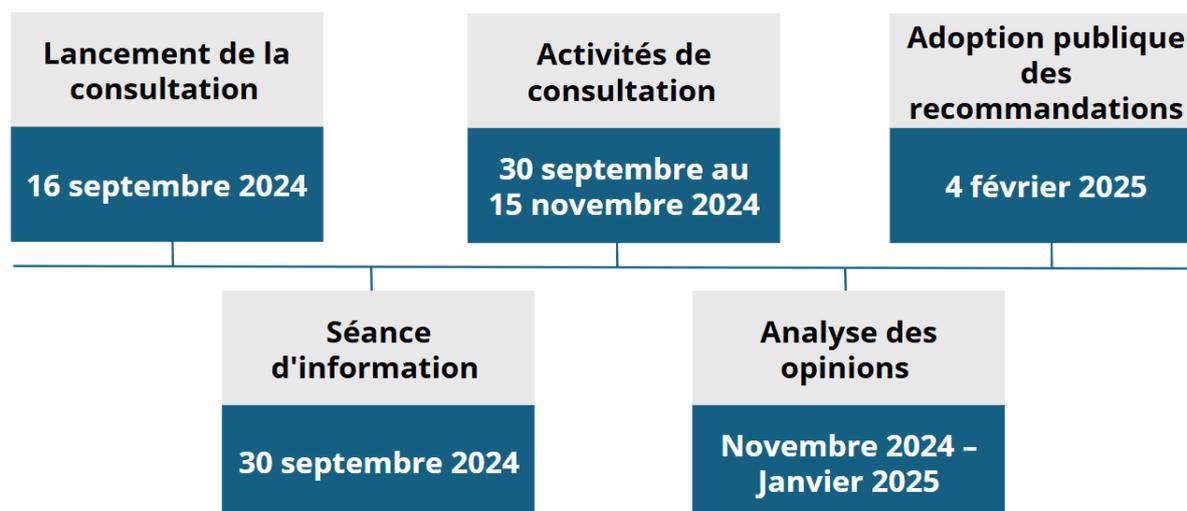
Le présent rapport, structuré en quatre sections, détaille le processus d'examen du projet de Politique et les réflexions des membres de la Commission. La première section décrit la démarche de consultation publique. La deuxième section présente succinctement le projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030. La troisième section synthétise les opinions recueillies lors de la consultation. Enfin, la quatrième section présente les recommandations de la Commission et les considérations prises en compte dans l'élaboration de celles-ci.

Les annexes incluent la liste des personnes-ressources (annexe 1), la liste des intervenantes et intervenants ayant participé à la consultation publique (annexe 2), ainsi que les recommandations (annexe 3).

1. PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

1.1 Déroulement

L'examen du projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030, mené par la Commission, a pris la forme d'une consultation publique qui s'est déroulée de septembre 2024 à février 2025. Cette démarche est structurée en cinq grandes étapes qui ont permis de recueillir une multitude de perspectives enrichissantes sur le projet de Politique :



L'examen du projet de Politique de développement culturel a débuté par une séance de travail à huis clos le 27 août 2024, au cours de laquelle les membres de la Commission ont pris connaissance du projet présenté par le Service de la culture.

La démarche de consultation publique a été lancée le 16 septembre 2024. Les informations sur le déroulement de celle-ci ont été diffusées, et le projet de Politique a été mis en ligne sur les pages dédiées à la consultation sur le site web des commissions permanentes (disponible [ici](#)) ainsi que sur la plateforme Réalisons Mtl (disponible [ici](#)).

La consultation publique a pleinement pris son envol lors de **la séance publique d'information** du 30 septembre 2024, tenue dans la salle des Armoiries de l'hôtel de ville. Cette séance, très populaire, a attiré un grand nombre de représentantes et représentants d'organisme du milieu culturel de même que des citoyennes et citoyens. Pendant cette séance, Mme Ericka Alneus, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine, de la gastronomie et de la vie nocturne, a introduit le projet de Politique qui a par la suite été présenté par Mme Valérie Beaulieu, directrice du Service de la culture. La séance d'information a permis d'entendre les commentaires et de répondre aux questions des citoyennes et citoyens et des commissaires. La séance étant diffusée en direct sur le web, il était

également possible de transmettre des questions ou des commentaires à distance via un formulaire en ligne, une mesure favorisant la participation de celles et ceux qui ne pouvaient pas se rendre à l'hôtel de ville.



Séance d'information du 30 septembre 2024 dans la salle des Armoiries

Les activités de consultation se sont déroulées du 30 septembre au 15 novembre 2024. Reconnaissant la nécessité de rejoindre inclusivement la population montréalaise, la Commission a mis à disposition plusieurs outils de consultation pour surmonter différents obstacles à la participation et la favoriser.

La population montréalaise et les organismes ont eu l'opportunité de présenter leurs opinions oralement aux commissaires lors des **séances publiques d'audition**. Au cours de ces séances, les participantes et participants pouvaient exprimer leur opinion, en projetant ou non une présentation, pendant environ dix minutes avant d'échanger avec les commissaires. Pour tenir compte des contraintes liées à la conciliation vie personnelle, vie professionnelle et engagement citoyen, ces séances ont été organisées en matinée, en après-midi et en soirée, avec une séance en visioconférence. Les inscriptions pour participer aux séances d'audition des opinions étaient ouvertes jusqu'au 25 octobre 2025. Devant le grand nombre de demandes, la Commission a décidé d'offrir plus d'heures de séances d'audition des opinions. Ces séances ont été planifiées aux dates suivantes :

- 5 novembre 2024 de 9 h 30 à 12 h 30
- 11 novembre 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30
- 12 novembre 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30
- 13 novembre 2024 de 18 h 30 à 21 h 30 (en visioconférence)
- 15 novembre 2024 de 13 h 30 à 16 h 30

Les personnes et organismes intéressés par la consultation publique ont également eu la possibilité de **soumettre leur opinion aux commissaires par écrit** en la transmettant par courriel, par la poste ou en personne. Un guide simplifié de conseils pratiques sur la rédaction et la transmission d'une opinion écrite a été mis à disposition pour faciliter la participation des personnes qui n'ont pas l'habitude de prendre part à des consultations publiques.

Consciente que les modes de participation habituels aux consultations publiques des commissions permanentes, tels que la prise de parole lors d'audiences publiques et la soumission d'une opinion écrite, ne sont pas accessibles à toutes et tous, la Commission a proposé d'autres moyens de contribuer à la consultation. D'une part, les personnes participantes pouvaient transmettre leur **opinion sous forme de fichier audio ou vidéo**, à envoyer par courriel.

D'autre part, la population avait la possibilité de **remplir un questionnaire en ligne destiné au grand public**, disponible sur la plateforme Réalisons Mtl. Ce questionnaire, conçu pour faciliter la participation de celles et ceux qui n'ont pas nécessairement envie ou la possibilité de formuler une opinion plus détaillée, permettait de donner rapidement son avis sur le projet de Politique. Une version PDF inscriptible du questionnaire était également disponible pour les personnes qui préféraient transmettre leur réponse au questionnaire par courriel ou par la poste. En outre, les personnes faisant partie des exceptions prévues par la Charte de la langue française pouvaient contacter le secrétariat des commissions permanentes pour recevoir le questionnaire en format PDF en anglais.

Présentation d'une opinion à l'orale lors des séances d'audition des opinions

Dépôt d'une opinion écrite par courriel, par la poste ou en personne

Transmission d'une opinion sous forme de fichier audio ou vidéo

Participation à un questionnaire (grand public et jeunesse) en ligne

Outils de consultation

Dans le cadre de la consultation, la Commission tenait particulièrement à entendre la voix des jeunes et leur a offert plusieurs moyens adaptés à leur réalité pour s'exprimer. Premièrement, un **questionnaire destiné aux jeunes de 10 à 17 ans** a été mis en ligne sur la plateforme Réalisons Mtl. Pour s'assurer que le contenu et le format du questionnaire soient accessibles pour les jeunes, le questionnaire a été élaboré par le Service de la culture et Concertation Montréal qui ont une expertise,

respectivement, en médiation culturelle auprès des jeunes et en participation citoyenne des jeunes et des enfants. Un visuel spécifique a aussi été produit pour publiciser le questionnaire auprès des jeunes.



Deuxièmement, pendant la séance d’audition des opinions du 15 novembre 2024, la Commission a été ravie d’accueillir dans la salle des Armoiries des dizaines de jeunes, et leurs œuvres, ayant participé à des projets de médiation culturelle menés par le Service de la culture et les arrondissements. Plus de 150 jeunes ont ainsi pris part à ces activités, explorant divers sujets liés au projet de Politique, qui étaient plus difficiles à traiter dans un questionnaire. Lors de cette séance, la vidéo *Mémoire des jeunes* (disponible [ici](#)) a présenté cette démarche, puis deux jeunes porte-parole ont clamé le **Manifeste de la jeunesse montréalaise pour les arts et la culture** (disponible [ici](#)), une synthèse de l’avis des jeunes partagé pendant les activités de médiation culturelle. Cette manière inédite de présenter une opinion aux commissions permanentes a suscité un moment de très grandes émotions pour toutes les personnes présentes.

Troisièmement, les Commissaires ont eu la chance d’avoir des échanges approfondis avec des jeunes lors d’une séance de travail à huis clos qui a pris la forme d’un **atelier consultatif avec des membres du Conseil jeunesse de Montréal et des conseils jeunesse d’arrondissements**. Cet atelier, tenu à l’hôtel de ville le 25 novembre 2024, a été organisé en collaboration avec le Service de la culture et Concertation Montréal. Lors de l’atelier, les jeunes ont été invités à s’exprimer sur certains aspects spécifiques du projet de Politique.



Atelier avec les membres du Conseil jeunesse de Montréal et des conseils jeunesse d’arrondissements le 25 novembre 2024

L'ensemble des contributions recueillies par la Commission, grâce aux différents outils de participation déployés durant l'automne, ont été analysées de novembre 2024 à janvier 2025. Pendant cette **étape d'analyse des opinions**, la Commission s'est réunie à huis clos à sept reprises pour élaborer ses recommandations. Celles-ci ont été présentées et adoptées en assemblée publique le 4 février 2025. Lors de cette assemblée, la population montréalaise et le milieu de la culture ont eu l'occasion de **commenter les recommandations adoptées**, soit en prenant la parole dans la salle des Armoiries, soit en utilisant le formulaire pour transmettre leurs interventions à distance.

Le rapport détaillant le processus d'examen du projet de Politique et des recommandations adoptées par la Commission a été déposé au conseil municipal du 14 avril 2025. Au total, les commissaires ont consacré neuf séances de travail et sept assemblées publiques à l'examen du projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030.

1.2 Moyens de communication

La Commission a annoncé en septembre 2024, par divers moyens de communication, la tenue de la consultation publique sur le projet de Politique, encourageant vivement toute la population à prendre activement part à ce processus déterminant pour le développement culturel de Montréal

La tenue de la consultation publique sur le projet de Politique a été annoncée par la publication d'un avis public le lundi 16 septembre 2024 dans Le Devoir et le mardi 17 septembre 2024 dans le Montreal Gazette¹, ainsi que sur le portail de la Ville. Cet avis a également été distribué aux arrondissements et aux villes liées de l'agglomération de Montréal. La consultation a aussi été annoncée par un communiqué de presse diffusé aux médias ainsi qu'aux journaux locaux et communautaires le 16 septembre 2024.

C'est également le 16 septembre 2024 que toutes les informations relatives à la consultation, y compris la documentation et les divers moyens de participation, ont été mises en ligne sur le site des commissions permanentes (disponible [ici](#)) et sur la plateforme Réalisons Mtl (disponible [ici](#)). La page dédiée à la consultation sur Réalisons Mtl a été visitée 3619 fois et le projet de Politique a été téléchargé 2498 fois sur cette page². Pour favoriser l'accessibilité, il était également possible de demander la documentation par la poste en contactant le secrétariat des commissions permanentes. L'adresse courriel et le numéro de téléphone du secrétariat étaient clairement identifiés sur les principaux moyens de communication afin de faciliter au maximum la participation de la population montréalaise en répondant à toutes questions.

3619 visites de la page
Réalisons Mtl

2498 téléchargements du
**projet de Politique de
développement culturel**

¹ Le Montreal Gazette ne publiant plus d'avis public le lundi.

² En date du 12 février 2025.

Pour garantir une large diffusion, les informations concernant la consultation ont aussi été partagées par des communications ciblées. Une invitation de la présidence de la Commission à participer aux différentes étapes de la consultation a été envoyée à plus de 900 contacts colligés par le Service de la culture, qui ont également été invités à faire circuler dans leur milieu un dépliant annonçant la consultation. De plus, des efforts de communications spécifiques ont été déployés pour diffuser le questionnaire jeunesse auprès de son public cible. Les réseaux des bibliothèques, des Maisons de la culture, des médiatrices et médiateurs culturels en arrondissement ainsi que Concertation Montréal ont notamment participé à la diffusion du questionnaire jeunesse.



Consultation publique

Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Exprimant une vision commune, cette Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 mettra en lumière l'importance de la culture, des arts et du patrimoine pour Montréal.

La Politique de développement culturel est un levier de développement territorial qui aura des retombées sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal vous invite à :

- 1 Prendre connaissance du projet de Politique de développement culturel 2025-2030
- 2 Partager votre opinion sur ce projet de Politique
- 3 Proposer des pistes de bonification de la Politique

15 septembre 2024
LANCEMENT DE LA CONSULTATION
Mise en ligne du projet de Politique de développement culturel 2025-2030

30 septembre 2024, à 13h30
SÉANCE D'INFORMATION
Présentation de la démarche de consultation et du projet de Politique, suivi d'une période de questions

Du 30 septembre au 15 novembre 2024
ACTIVITÉS DE CONSULTATION

- Présenter une opinion à l'oral lors des audiences publiques (date limite d'inscription : 25 octobre 2024)
- Déposer une opinion écrite par courriel, par la poste ou en personne
- Transmettre une opinion sous forme de fichier audio ou vidéo
- Répondre à un questionnaire (grand public et jeunesse) en ligne

Décembre 2024 – janvier 2025
ANALYSE DES OPINIONS REÇUES
Élaboration des recommandations par les membres de la Commission

4 février 2025, à 13h30
ADOPTION PUBLIQUE DES RECOMMANDATIONS
Présentation des recommandations, suivi d'une période de questions

Pour plus d'information :
realisonsmtl.ca/projetpolitiquedeveloppementculturel
commissions@montreal.ca
514-872-3000

Commissions permanentes
Montréal

Les communications se sont poursuivies tout au long de la consultation. Les quelque 900 personnes et organismes abonnés à l'infolettre des commissions permanentes ont été invités à prendre connaissance de la consultation et à y participer. Le Service de la culture a également diffusé les informations via son site Internet sur la médiation culturelle, entre autres. Des publications annonçant la consultation ont été relayées sur les réseaux sociaux des commissions permanentes, du Service de la culture (les pages Facebook de Médiation culturelle et des Maisons de la culture) et de la Ville de Montréal. Un avis public annonçant l'ajout d'une séance d'audition des opinions a été publié le 24 octobre 2024 dans Le Devoir et le Montreal Gazette. Enfin, la tenue de l'assemblée publique d'adoption des recommandations a été rappelée par un communiqué de presse, par l'infolettre des commissions permanentes, et par une invitation de la présidence de la Commission envoyée aux personnes et organismes ayant déposé une opinion dans le cadre de la consultation.

Tous ces efforts concertés de communication et de mobilisation ont contribué à l'importante participation à la consultation publique sur le projet de Politique.

1.3 Bilan de la participation

La participation à la consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel de Montréal a été remarquable ! La Commission a reçu **plus de 350 contributions sous différentes formes**. Les commissaires se réjouissent de la grande participation et de la richesse des contributions récoltées, témoignant de l'engagement et de l'intérêt profond des Montréalaises et Montréalais pour le développement culturel de leur ville. Les travaux de la Commission ont notamment bénéficié de l'importante mobilisation déjà entamée grâce à la démarche de consultation menée depuis le printemps 2023 par le Service de la culture pour élaborer le projet de Politique. Ces échanges préalables entre la Ville de Montréal et le milieu culturel montréalais ont bien préparé le terrain pour la consultation publique menée par la Commission.

Étape	Date	Activités	Contributions	Vues de la webdiffusion ³
Séance publique d'information	30 septembre 2024	Période de questions et commentaires du public	13 interventions	563
Activités de consultation	30 septembre au 15 novembre 2024	7 blocs de séances d'audition des opinions	53 opinions présentées oralement ⁴	2026
		Dépôt d'une opinion écrite ou sous forme de fichier audio ou vidéo	44 opinions uniquement écrites et 1 opinion vidéo	s.o.
		Questionnaire grand public	33 réponses	s.o.
		Questionnaire jeunesse (10 à 17 ans)	188 réponses	s.o.
Séance à huis clos	25 novembre 2024	Atelier consultatif avec les membres du Conseil jeunesse de Montréal et des conseils jeunesse d'arrondissement	19 membres	s.o.
Adoption publique des recommandations	4 février 2025	Période de questions et commentaires du public	4 interventions	216
Total :			355	2805

Tableau synthèse de la participation

³ En date du 12 février 2025.

⁴ Dont 51 accompagnées par le dépôt d'une opinion écrite.

Dans le cadre de la consultation, la Commission a tenu sept blocs de séances d'audition des opinions au cours desquelles **53 opinions ont été présentées oralement**. La grande majorité de ces opinions orales étaient accompagnées par le dépôt d'un document écrit. La Commission a ainsi tenu plus de 21 heures de séances publiques pour entendre et échanger avec les organismes et la population montréalaise. Leurs noms se trouvent à l'annexe 2. Les séances d'audition des opinions peuvent également être visionnées sur la liste de lecture YouTube de la Commission (disponible [ici](#)).



Accueil des participantes et participants dans la salle des Armoiries

Jusqu'au 15 novembre 2024, la Commission recueillait également les opinions écrites, vidéo ou audio des personnes et organismes souhaitant transmettre leur avis, sans prendre part aux séances d'audition des opinions. **44 opinions écrites et une opinion en format vidéo** ont ainsi été déposées sans être présentées oralement. Le nom des signataires de ces opinions se trouve à l'annexe 2.

Le dépôt d'opinions a suscité la participation de nombreux organismes du milieu de la culture et de ses partenaires. Au total, les opinions orales, écrites ou en format vidéo ont été soumises par près de **200 organismes⁵ et 12 citoyennes et citoyens**. Les opinions présentées à l'écrit, uniquement ou non, faisaient en moyenne 12 pages, ce sont plus de **1100 pages d'opinions** qui ont été reçues par la Commission⁶.

⁵ Plusieurs opinions ont été signées par plus d'un organisme.

⁶ Sans tenir compte des différents formats de mise en page utilisés dans les opinions.

Toutes les opinions et les présentations ont été mises en ligne sur la page web des commissions permanentes dédiée à la consultation (disponible [ici](#)).

La population montréalaise a également eu la possibilité de participer à la consultation en remplissant les **questionnaires** disponibles du 30 septembre au 15 novembre 2024 sur la page dédiée de la plateforme Réalisons Mtl. Le questionnaire destiné au grand public a recueilli **les avis de 33 personnes** sur le projet de Politique. Quant au questionnaire destiné aux jeunes de 10 à 17 ans, il a été **rempli par 188 jeunes**. Il est à noter que ce dernier a fait l'objet d'une campagne de promotion spécifique auprès des jeunes Montréalaises et Montréalais, ce qui explique son taux de réponse plus élevé. Bien qu'une représentativité ne puisse être revendiquée, les réponses aux deux questionnaires offrent néanmoins un aperçu de l'avis du grand public et des jeunes sur les éléments inclus dans le projet de Politique.

La contribution des jeunes constitue également un élément remarquable du bilan de la participation à cette consultation publique. Lors de la séance d'audition des opinions du 15 novembre 2024, **plus de 150 jeunes de différents arrondissements montréalais**, ayant participé à la démarche de médiation culturelle en lien avec le projet de Politique, ont été accueillis à l'hôtel de ville grâce au concours du Bureau de la présidence. Leurs œuvres produites pendant cette démarche étaient exposées dans le hall d'honneur. Lorsque les deux jeunes porte-parole ont présenté le *Manifeste de la jeunesse pour les arts et la culture* pendant la séance d'audition des opinions, des dizaines de jeunes transportant leurs œuvres se sont installés dans la salle des Armoiries. Les commissaires ont également pu engager un dialogue direct avec les jeunes lors d'un atelier le 25 novembre 2024, au cours duquel **19 membres du Conseil jeunesse de Montréal et des conseils jeunesse d'arrondissement** ont partagé leurs perspectives sur certains éléments du projet de Politique.



Présence de jeunes lors de la séance d'audition des opinions du 15 novembre 2024

Le public pouvait aussi formuler des questions ou des commentaires en participant aux périodes de questions publiques tenues lors de l'assemblée publique d'information du 30 septembre 2024 et de l'assemblée publique d'adoption des recommandations du 4 février 2025. Les interventions pouvaient se faire en personne ou via un formulaire web. Au total, la Commission a reçu **17 interventions** : 13 (dont 4 via le formulaire web) le 30 septembre 2024 et 4 (dont 1 via le formulaire web) le 4 février 2025.



Intervention citoyenne lors de la séance d'information du 30 septembre 2024

Enfin, le nombre de **visionnements cumulés**, en direct et en différé, des sept séances publiques sur la chaîne YouTube de la Ville de Montréal (disponible [ici](#)) s'élevait à 2805⁷ au terme de la consultation, témoignant ainsi de l'intérêt suscité par celle-ci.

Enfin, concernant le **profil des personnes participantes**, les commissions permanentes récoltent certaines données d'auto-identification dans une perspective d'amélioration continue. Dans le cadre de cette consultation, les données recueillies au moyen du formulaire d'auto-identification sont très parcellaires. Elles semblent suggérer qu'une proportion plus élevée d'hommes ont présenté une opinion lors des séances d'audition des opinions, tandis qu'une proportion plus élevée de femmes ont répondu au questionnaire grand public. Dans les deux cas, il apparaît que la majorité des personnes participantes détiennent un diplôme universitaire. L'âge

⁷ En date du 12 février 2025.

moyen se situerait autour de 47 ans pour les personnes participantes aux séances d'audition des opinions et de 45 ans pour celles répondant au questionnaire grand public. Quant au questionnaire jeunesse, la proportion d'hommes et de femmes semble similaire, avec une représentation plus élevée des jeunes de 10 à 13 ans par rapport à ceux de 14 à 17 ans.

1.4 Adoption des recommandations

L'examen du projet de Politique s'est terminé par l'adoption de 35 recommandations (reproduites à l'annexe 3) par les commissaires qui étaient ravis de les présenter à la population et au milieu culturel montréalais lors de l'assemblée publique qui s'est tenue le 4 février 2025 dans la salle des Armoiries de l'hôtel de ville de Montréal.

Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité, à la suite d'une proposition de Mme Anne-Marie Sigouin, appuyée par Mme Mindy Pollak.



Adoption des recommandations lors de l'assemblée publique du 4 février 2025

2. PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2030

Dans le cadre de la consultation menée par la Commission, le projet de Politique proposé par la Ville de Montréal constitue le principal document de consultation.

Le document, préparé par le Service de la culture, présente en introduction⁸ les principaux objectifs d'une politique de développement culturel. En s'appuyant sur une connaissance approfondie du territoire et des enjeux, une telle politique vise à :

- Exprimer une vision commune
- Jouer un rôle mobilisateur
- Offrir un cadre pour façonner le développement et établir des priorités claires
- Permettre la concertation des actions

Pour ce faire, le projet de Politique de développement culturel de Montréal s'articule autour d'une vision, de principes directeurs, d'engagements et d'orientations.

Afin de s'assurer de garder le cap sur la vision et les objectifs du projet de Politique de développement culturel, **cinq principes directeurs transversaux** orientent celui-ci :

- Identité montréalaise
- Accessibilité, inclusion et équité
- Transversalité et concertation
- Transition socioécologique
- Liberté d'expression artistique et intellectuelle

Le projet de Politique présente également des **engagements** envers les peuples autochtones et des engagements envers la langue française.

Les **quatre orientations** détaillées dans le document constituent le cœur de la proposition de Politique de développement culturel. Chacune de ces orientations s'appuie sur différents objectifs que la Ville de Montréal cherche à atteindre par la mise en application de la Politique.



⁸ Projet de Politique de développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, p.3.

Orientation 1

Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine, en intégrant la culture et la mise en valeur du patrimoine dans le développement de projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité; en impliquant la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire; en concevant des infrastructures et installations adaptées aux besoins des communautés; en favorisant la requalification, la restauration et le maintien des actifs culturels et patrimoniaux de la Ville; et en consolidant la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire.

Orientation 2

Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante, en favorisant un accès aux arts, à la culture et au patrimoine adapté aux besoins; en encourageant le déploiement d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales hors des lieux traditionnels; en favorisant une saine cohabitation avec une vie culturelle dynamique; et en mettant l'accent sur des activités culturelles hivernales et nocturnes.

Orientation 3

Une ville partenaire de son cœur créatif, en simplifiant l'accès aux ressources et au financement; en encourageant la mise en commun des expertises et des ressources; et en étant un diffuseur exemplaire.

Orientation 4

Une métropole culturelle forte et vibrante, en mobilisant les grands partenaires du développement culturel; en promouvant et incarnant Montréal, métropole culturelle francophone d'envergure internationale; et en misant sur la vitalité artistique et culturelle pour un centre-ville attractif.

Le projet de Politique et la présentation qui le résume peuvent être consultés sur la page dédiée à la consultation (disponible [ici](#)) et l'assemblée publique d'information lors de laquelle le projet a été présenté peut être visionnée à partir de la liste de lecture YouTube de la Commission (disponible [ici](#)).

3. SYNTHÈSE DES OPINIONS REÇUES

Cette section présente une synthèse succincte des principaux points soulevés dans les nombreuses contributions recueillies lors de la consultation publique menée par la Commission sur le projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030. Le projet de Politique a servi de cadre pour l'analyse transversale de l'ensemble des contributions.

Accueil général

Les opinions reçues saluent plusieurs forces de la vision et des orientations qui y sont proposées. Tout d'abord, la Ville reconnaît la culture comme un levier essentiel du développement de Montréal et place les citoyennes et citoyens au cœur de l'action culturelle municipale, ce qui est accueilli favorablement dans différentes contributions. Le soutien à l'offre culturelle des quartiers et à l'accès à celle-ci est également souligné comme une force du projet de Politique. Les répondantes et répondants au questionnaire grand public ont indiqué en majorité que la vision proposée dans la Politique est inspirante, pertinente et ambitieuse. Certaines opinions expriment spécifiquement un appui favorable aux principes directeurs transversaux, qui orientent la Politique. Avec ces différents points positifs, la capacité de la Politique à mobiliser et à rallier est saluée.

« C'est intéressant et ambitieux. »
Réponse au questionnaire grand public

« L'approche retenue par ce projet de Politique culturelle visant à faire de la culture l'un des piliers d'une ville qui a à cœur le bien-être de ses citoyen·nes nous paraît pertinente. »
Rassemblement d'associations disciplinaires du secteur des arts, mémoire, p.5

« [...] la capacité de rallier est certainement l'une des grandes forces de cette politique, qui assoit comme principes fondamentaux la transversalité et la concertation. »
Héritage Montréal, mémoire, p.3

Les opinions mettent également en lumière des faiblesses transversales importantes du projet de Politique. Certaines contributions soulignent que la valeur intrinsèque de la culture n'est pas assez mise de l'avant. La vision est orientée vers le renforcement du tissu social montréalais, mais la culture ne doit pas être uniquement un moyen pour atteindre cette vision, elle doit aussi être valorisée pour sa valeur propre. La Ville est aussi enjointe à reconnaître le rôle de la culture comme levier important du développement économique de la métropole.

Le manque de reconnaissance du travail des artistes, artisanes et artisans et des travailleuses et travailleurs culturels est également déploré. Il est demandé à la Ville d'inclure l'amélioration de leurs conditions de pratique et de vie dans les objectifs de

la Politique. Plusieurs opinions encouragent la Ville à bonifier le soutien affiché pour le milieu culturel et à mieux reconnaître la crise actuelle que traverse ce milieu. Elles mettent de l'avant de nombreux défis comme l'augmentation des coûts de production, les changements d'habitudes culturelles et la précarité d'emploi. Les intervenantes et intervenants conviennent que le projet de Politique reconnaît les défis du milieu, mais invitent la Ville à prendre la pleine mesure de ces difficultés dans la Politique.

De plus, de nombreux organismes du milieu culturel montréalais ayant participé à la consultation estiment que le projet de Politique ne reconnaît pas suffisamment les acteurs clés de la culture à Montréal, les principaux pôles culturels de la ville, comme le Vieux-Montréal, ainsi que certains domaines stratégiques de la vitalité culturelle montréalaise, tels que les métiers d'art et la culture scientifique. Ils demandent donc à la Ville de s'assurer que la Politique reconnaisse l'apport, le rôle stratégique et l'impact de ces acteurs, pôles et domaines culturels. Cela permettrait à la Politique de refléter davantage toute la richesse et la diversité de leur contribution à la vitalité culturelle de la métropole.

Certaines opinions déplorent le manque de précision du projet de Politique actuel, ainsi que l'absence d'engagements clairs en matière d'échéances ou d'actions spécifiques, ce qui peut nuire à l'adhésion à celui-ci. Plusieurs opinions suggèrent à la Ville de déterminer un outil de mise en œuvre comportant des actions spécifiques, mesurables et définies dans le temps. Cela est d'autant plus crucial que le projet de Politique induit de la confusion entre les actions en cours et celles envisagées ou planifiées, comme le soulignent certaines opinions. D'autres interventions demandent à la Ville de mieux définir certaines notions, comme le développement culturel et le patrimoine, pour rendre la Politique compréhensible à toute la population montréalaise.

Un dernier élément transversal qui a été mis de l'avant dans les opinions recueillies lors de la consultation publique est l'importance d'intégrer des éléments spécifiques concernant la jeunesse dans la Politique. Les participantes et participants rappellent

« Nous appuyons le projet de politique culturelle, mais trouvons que la place des artistes dans le projet n'est pas assez présente. Se soucier de la culture, c'est d'abord prendre soin des artistes qui lui permettent d'exister. »

MU, mémoire, p.11

« Il faut que la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2025-2030 soit sensible à la crise vécue par les artistes, ses artisans et les organisations culturelles qui sont le cœur battant de la métropole culturelle »

Groupe de 14 festivals disciplinaires indépendants, lettre, p.3

« La Ville de Montréal a fait le choix de ne pas nommer les secteurs et les institutions culturelles qui les composent pour que sa politique de développement culturel soit la plus inclusive possible. Musées Montréal comprend ce choix; toutefois, il suscite des inquiétudes, notamment dans la mise en œuvre de la politique. »

Musées Montréal, mémoire, p.11

qu'il y a une baisse de fréquentation des jeunes publics et recommandent d'encourager les jeunes à s'intéresser à la culture dès le plus jeune âge, en portant une attention particulière à la découvrabilité et en encourageant la pratique artistique amateur, entre autres. Dans le *Manifeste de la jeunesse montréalaise pour les arts et la culture*, on insiste sur l'importance d'offrir l'opportunité aux jeunes de s'exprimer et d'explorer grâce aux arts et à la culture, et sur l'importance que les jeunes, dans toute leur diversité, se sentent légitimes de le faire. La majorité des jeunes répondantes et répondants au questionnaire qui leur était dédié ont aussi indiqué vouloir être impliqués dans le choix des activités culturelles offertes à l'échelle des quartiers, en participant à des sondages, en proposant des suggestions à l'école et même en organisant des activités. Tant dans les opinions recueillies, que dans le questionnaire jeunesse, et lors de l'atelier jeunesse, l'école a été mise en valeur comme un milieu privilégié où les jeunes peuvent entrer en contact avec la culture. Le cadre scolaire est perçu comme un espace propice à la découverte et à l'enrichissement culturel, favorisant ainsi une meilleure intégration des jeunes à la vitalité culturelle montréalaise. Enfin, il a aussi été souligné que la relève artistique fait face à plusieurs problématiques qu'il est nécessaire de prendre en compte pour leur assurer un soutien adéquat.

En résumé, les opinions ont mis en lumière l'intérêt de la vision proposée dans le projet de Politique tout en proposant différentes pistes pour renforcer la capacité de la Politique à susciter la pleine adhésion de la population et du milieu culturel montréalais et à les refléter dans leur ensemble.

Les principes directeurs

Les opinions reçues lors de la consultation publique sur la prochaine Politique de développement culturel de Montréal mettent de l'avant des suggestions pour enrichir les principes directeurs de la Politique, qui sont dans l'ensemble bien accueillis.

Identité montréalaise

Les contributions suggèrent de bonifier la description de l'identité montréalaise en précisant qu'elle repose également sur l'effervescence culturelle et

« Les écouter et leur offrir les activités désirées leur permettra de libérer leurs ailes créatives. NOUS SOMMES LES ACTEURS DE LA CULTURE DE DEMAIN. Nous demandons un engagement clair et prioritaire envers les jeunes dans la Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030. »

Manifeste de la jeunesse montréalaise pour les arts et la culture

« Intégrer plus de sortie culturelle avec l'école comme le théâtre ou des spectacle de danse, etc...»

Réponse au questionnaire jeunesse

« [...] dans le cadre de l'élaboration d'une politique culturelle axée sur l'identité montréalaise, il est crucial d'éviter une conception monolithique de cette identité. »

Conseil jeunesse de Montréal, mémoire, p.3

artistique de la métropole. À cet égard, certaines formes artistiques sont mises de l'avant comme des vecteurs significatifs de cette identité qui mériteraient d'être nommés dans sa définition. Il est également souligné que la définition du patrimoine qu'on retrouve dans ce principe mériterait d'être bonifiée. Certaines opinions invitent aussi la Ville à éviter une conception monolithique et un récit culturel uniforme dans sa définition de l'identité montréalaise.

Accessibilité, inclusion et équité

Dans les réponses au questionnaire destiné au grand public, parmi les cinq principes directeurs, celui de l'« accessibilité, inclusion et équité » ressort comme étant particulièrement important. À ce sujet, les opinions reçues mettent en exergue l'importance de l'équité territoriale. Les personnes et les organismes participants ont également souligné l'intérêt de valoriser une offre culturelle abordable et de proximité, les expressions culturelles des diverses communautés et la représentation des communautés marginalisées. Le milieu culturel anglophone de Montréal a aussi participé à la consultation publique, notamment pour soulever, dans certaines opinions et dans le questionnaire grand public, que pour avoir une Politique de développement culturel inclusive, celle-ci doit aussi reconnaître l'apport de toutes les communautés culturelles de la métropole, incluant celui de la communauté artistique anglophone.

« En ce qui a trait à l'accessibilité, l'inclusion et l'équité, nous souscrivons totalement au fait que Montréal doit être accessible pour toutes et tous, que la culture doit être présente au quotidien et à proximité et qu'elle doit être abordable et inclusive, que le développement culturel de Montréal doit porter, par souci d'équité territoriale, une attention particulière aux réalités de chaque quartier, notamment ceux étant identifiés comme plus vulnérables. »

Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ), la Maison Théâtre, le Festival Petits bonheurs, L'illusion, théâtre de marionnettes, La mèche courte, arts vivants et Casteliers, mémoire, p.6

Transversalité et concertation

Ce principe est jugé primordial dans un écosystème où l'offre culturelle est multiple. L'approche transversale mise de l'avant dans le projet de Politique est appréciée. Toutefois, il est mentionné qu'il est important de ne pas dédoubler les instances de concertation déjà en place. Il est également demandé dans les contributions que ce principe s'incarne au sein de la Ville, notamment dans la manière dont la Politique sera mise en œuvre, et en identifiant plus clairement les liens entre celle-ci et les autres grandes politiques de la Ville.

Transition socioécologique

Plusieurs opinions expriment de l'enthousiasme pour ce principe directeur, mais certaines insistent sur la nécessité de mieux préciser comment il sera concrètement mis en œuvre. Bien que les impacts environnementaux du secteur culturel soient relativement faibles comparés à d'autres secteurs, certains organismes,

enthousiastes à l'idée de participer à la concrétisation de ce principe, soulignent le besoin d'être accompagnés dans leurs démarches s'inscrivant dans ce principe. Par ailleurs, il est aussi proposé de doter les équipements culturels municipaux de plans d'accueil d'urgence lors d'épisodes météorologiques extrêmes, afin d'en faire des lieux de résilience.

« Nous sommes heureux de constater que la transition socio-écologique constitue un principe directeur transversal du projet de Politique. Cependant, dans la suite du document, la transition n'est pas mentionnée de façon explicite dans les orientations et la Politique se limite à énoncer quelques exemples de mesures déjà en place ou potentielles. Il nous apparaît important de mieux préciser comment la transition socio-écologique s'incarne dans les orientations. »
Conseil régional de l'environnement de Montréal, avis, p.3

Lors de l'atelier avec les membres du Conseil jeunesse de Montréal et des conseils jeunesse d'arrondissement, le sujet de la culture et de la transition socioécologique a été abordé, et plusieurs idées clés ont émergé. Les jeunes ont souligné l'importance d'encourager les artistes qui promeuvent la lutte contre les changements climatiques, de rendre les festivals plus écoresponsables et de valoriser les transports en commun. Les membres des conseils ont proposé des initiatives pour encourager les comportements écologiques, comme des rabais pour l'utilisation des transports en commun ou des activités intergénérationnelles (ex. ateliers de réparation dans les bibliothèques). Enfin, les jeunes ont également mentionné qu'il n'est pas nécessairement souhaitable de parler d'environnement dans les activités culturelles, car la culture représente un moyen de s'évader dans un contexte d'écoanxiété.

Liberté d'expression artistique et intellectuelle

Ce principe est salué comme un bon coup, reconnu et apprécié par les participantes et participants à la consultation qui soulignent le rôle essentiel de cette liberté pour la création.

Les engagements avec les peuples autochtones et les engagements envers la langue française

Les opinions recueillies lors de la consultation montrent un soutien aux engagements envers les peuples autochtones présentés dans le projet de Politique. Des intervenantes et intervenants ont salué l'idée de mettre en place une gouvernance dédiée à la culture et au patrimoine autochtone. L'importance de soutenir les initiatives culturelles dirigées par des Autochtones, ainsi que de valoriser et promouvoir l'art autochtone a également été soulignée. Il est aussi demandé à la Ville de participer à la concrétisation du projet d'un espace dédié aux cultures autochtones et de

« Que la Ville s'implique dans une réactualisation du projet d'un espace majeur dédiée aux cultures autochtones, au symbolisme fort marquant le paysage urbain, en faisant appel notamment et principalement, aux organismes autochtones intéressés. »

Terres en vues, avis, p.3

soutenir des événements marquants, tels que le 325^e anniversaire de la Grande paix de Montréal en 2026.

En ce qui concerne les engagements envers la langue française, les commentaires ont été moins nombreux, mais ont aussi salué ceux-ci. Un organisme a nommé l'importance d'accorder une attention particulière aux quartiers et arrondissements où le fait français est en perte de vitesse. Par ailleurs, dans le questionnaire dédié aux jeunes de 10 à 17 ans, les jeunes étaient questionnés sur leur intérêt à participer à des projets mettant en valeur la langue française. À cet égard, les projets de création vidéo ou de cinéma les intéressent le plus, puis suivent, en ordre d'importance, les projets de pièce de théâtre/improvisation, d'ateliers d'écriture, de compositions de chansons et d'ateliers de slam ou de poésie. Il est à noter que 41 jeunes répondantes et répondants (sur un total de 188) ont tout de même indiqué ne pas savoir/préférer ne pas répondre.

L'orientation 1 : Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

Les opinions recueillies révèlent un soutien significatif aux objectifs qui se retrouvent dans l'orientation 1. En effet, elles démontrent une appréciation pour l'importance accordée à l'intégration de la culture et du patrimoine dans le développement du territoire montréalais. C'est également l'orientation qui a été jugée la plus importante par les répondantes et répondants au questionnaire grand public.

Les intervenantes et intervenants ont apprécié l'objectif d'intégrer la culture et la mise en valeur du patrimoine dans le développement de projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité, mais ont noté un manque de

précision sur l'opérationnalisation de cet objectif. Des organismes participants ont également présenté, lors de la consultation, des projets de quartiers en cours qui s'inscrivent directement dans cet esprit, en proposant de miser sur la culture et les métiers d'art comme leviers de développement urbain. Dans la mesure où l'aménagement du territoire montréalais sera encadré par le Plan urbanisme et mobilité 2050, il est aussi demandé à la Ville de clarifier les liens avec le projet de Politique.

« [...] nous saluons l'approche transversale et territoriale de l'action culturelle comme envisagée par la Ville, qui implique des liens avec d'autres politiques publiques telles que le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, couramment appelé le PUM. »
Conseil des métiers d'art du Québec, opinion, p.4

Concernant l'objectif d'impliquer la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire, celui-ci est considéré par les répondantes et répondants au questionnaire grand public comme étant le plus important de cette orientation. Dans leurs opinions, les participantes et participants ont suggéré à la Ville différents moyens pour l'atteindre, comme la consolidation de partenariats

entre grandes institutions culturelles et organismes communautaires, ainsi que le renforcement du rôle des bibliothèques et des Maisons de la culture.

L'objectif de concevoir des infrastructures et installations adaptées aux besoins des communautés a suscité de nombreuses opinions sur le réseau des bibliothèques et celui des Maisons de la culture. Leur rôle central dans l'action culturelle municipale et dans la consolidation du tissu social a été souligné. Au sujet des bibliothèques, il a

« Le projet de politique reconnaît très bien le rôle important que peuvent jouer les bibliothèques et les maisons de la culture dans le tissu social d'une communauté, un rôle qui va bien au-delà du prêt de livres et de la diffusion de spectacles. Nous invitons la Ville à aller encore plus loin dans cette voie, en particulier avec les personnes nouvellement arrivées au pays. »

Coalition montréalaise des tables de quartier, mémoire, p.5

été recommandé de renforcer leur attractivité en les positionnant comme des milieux de vie inclusifs, en mettant à jour le Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal de 2005, et en continuant leur développement, notamment dans les quartiers dépourvus de telles infrastructures. La généralisation de la présence des agentes et agents de liaison en bibliothèque pour tisser des liens avec les citoyennes et citoyens éloignés de la participation culturelle, comme les personnes nouvellement arrivées, est également proposée pour renforcer le rôle des infrastructures culturelles municipales. Quant aux Maisons de la culture spécifiquement, certaines intervenantes et intervenants ont suggéré d'augmenter leurs ressources pour accueillir plus de productions locales et internationales, tout en s'assurant de réduire les inégalités de ressources entre elles pour assurer un accès équitable à la culture. Il est aussi demandé à la Ville d'établir des mécanismes de concertation entre les Maisons de la culture et les autres diffuseurs pour optimiser la programmation culturelle à l'échelle de la ville et diversifier l'offre culturelle gratuite dans tous les arrondissements.

En ce qui concerne le patrimoine, dont il est question dans plusieurs objectifs de la première orientation ; notamment celui de favoriser la requalification, la restauration et le maintien des actifs culturels et patrimoniaux de la Ville ; des contributions ont salué la place qui lui est accordée, bien qu'il soit principalement abordé sous l'angle des actifs immobiliers à usage culturel. Il est cependant mentionné que la culture dispose de peu de moyens en la matière, car le patrimoine dépend largement de la planification urbaine. Il est ainsi recommandé de clarifier les orientations et les objectifs concernant le patrimoine et de les aligner avec le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050. Néanmoins, il a été noté que la valorisation du patrimoine ne devrait pas se restreindre à la restauration des bâtiments, mais devrait également englober des initiatives d'interprétation. On déplore également que la Ville ne propose pas de nouveau cadre intégré de son action en patrimoine. De plus, certaines personnes et organismes ont exprimé que le projet de Politique constitue

un recul par rapport à la précédente Politique de développement culturel en termes de valorisation du patrimoine immatériel et des métiers d'art. Il est aussi souligné que l'importance des études patrimoniales, du patrimoine industriel et des sites archéologiques est négligée dans le projet de Politique. Enfin, certaines opinions ont porté sur un équipement culturel patrimonial particulier : la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Des inquiétudes ont été exprimées par rapport au manque d'information sur la reconstruction. Il est demandé à la Ville de préciser rapidement l'échéancier et de prioriser clairement cet engagement dans la Politique. Il est aussi suggéré de profiter de la reconstruction pour réaménager certains espaces et bonifier l'offre de services.

En outre, les opinions recueillies déplorent que le projet de Politique ne fasse pratiquement aucune référence à l'histoire de la ville. Certaines contributions ont recommandé de développer une approche intégrée pour valoriser l'histoire de Montréal, notamment en vue du 400^e anniversaire de la Ville, et de prévoir des gestes qui mettent en valeur cette histoire directement dans le territoire montréalais. Le soutien de la Ville à des gestes de reconnaissance de l'importance de l'histoire de Montréal est aussi demandé.

« Mais en dépit des avancées réalisées depuis une quarantaine d'années, nous devons prendre acte que Montréal ne s'est jamais donné jusqu'à maintenant une véritable stratégie de mise en valeur de son histoire, visant d'abord sa propre population, mais aussi ses visiteurs. »

Collectif pour l'histoire de Montréal, mémoire, p.2

Enfin, concernant l'objectif de consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire, l'importance de porter une attention particulière aux quartiers excentrés moins pourvus d'équipements culturels a été soulevée dans les opinions, de même que l'importance d'avoir une bonne connaissance des infrastructures culturelles existantes pour assurer leur pérennité.

L'orientation 2 : Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante

Les opinions recueillies accueillent favorablement les idées mises de l'avant dans les objectifs de la deuxième orientation.

La question de l'accessibilité à la vie culturelle montréalaise a généré de nombreux commentaires de la part des participantes et participants qui ont souligné plusieurs éléments clés pour favoriser un accès aux arts, à la culture et au patrimoine adapté aux besoins, comme le propose le sixième objectif.

« [...] il est crucial d'encourager davantage la citoyenneté culturelle de groupes spécifiques : les jeunes (petite enfance, enfance et jeunesse, familles), les populations immigrantes, les communautés sous-représentées et les aînés. Ces publics méritent une attention particulière pour s'assurer que la culture soit et demeure réellement accessible à tous. »

Orchestre métropolitain, commentaire, p.3

Généralement, il est suggéré à la Ville de porter une attention particulière à la vitalité culturelle locale, notamment en décentralisant les activités culturelles pour les rapprocher des milieux de vie. Certains organismes ont insisté sur l'importance de renforcer la collaboration avec le milieu communautaire afin de mieux rejoindre les populations plus marginalisées et de proposer une offre culturelle adaptée à leurs besoins. Il est également mentionné que l'offre culturelle locale devrait refléter la diversité des communautés. Lors de l'atelier avec les membres du Conseil jeunesse de Montréal et des conseils jeunesse d'arrondissement, les jeunes ont notamment insisté sur l'importance d'avoir une offre culturelle adaptée à différents âges et aux personnes à faible revenu. La question de l'accessibilité a aussi été abordée sous l'angle du genre, un organisme a souligné l'importance de mettre en place des stratégies de prévention des violences à caractère sexuel dans les événements culturels.

En outre, différentes tables de concertations culturelles ont participé à la consultation pour souligner, entre autres, que leur fonctionnement implique directement les populations locales, ce qui favorise le développement d'une vitalité culturelle ancrée dans les réalités de chaque quartier. De plus, plusieurs avis mettent en avant l'importance de valoriser la médiation culturelle, les loisirs culturels et la pratique artistique, qui facilitent l'accès aux arts et à la culture. À cet égard, il est demandé à la Ville de mieux intégrer dans la Politique la Stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur qui est en cours.

« Le loisir culturel est essentiel à l'écosystème culturel montréalais [...]. »
Alliance chorale du Québec, mémoire, p.6

« Le loisir exerce un rôle essentiel en développement des communautés : il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement des liens sociaux et du capital social, tout en constituant un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique. »
Conseil québécois du loisir, mémoire, p.4

L'objectif 7, qui est d'encourager le déploiement d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales hors des lieux traditionnels, est considéré par les répondantes et répondants au questionnaire grand public comme étant le plus important de cette orientation. Dans les opinions recueillies, il est proposé à ce sujet que la Ville investisse dans le développement de nouveaux lieux culturels temporaires ou semi-permanents au sein des quartiers et que des activités culturelles soient organisées dans les parcs, ruelles, placettes, artères commerciales, écoles et les centres locaux de services communautaires (CLSC), en collaboration avec des organismes culturels et des partenaires locaux. Certaines contributions ont toutefois insisté sur la nécessité de soutenir les nombreuses initiatives déjà existantes qui s'inscrivent dans cette direction et qui demandent des ressources pour leur réalisation, notamment celles des organismes associés au patrimoine et à l'histoire. Les Maisons de la culture

ont également été identifiées comme des acteurs bien placés pour proposer des œuvres directement dans les milieux de vie. Les jeunes ayant participé à l'atelier avec les conseils jeunesse ont aussi suggéré d'impliquer les Maisons de la culture dans les écoles pour apporter la culture directement aux élèves. Par ailleurs, certains organismes ont souligné l'importance de valoriser les œuvres d'art public déjà présentes en dehors des lieux traditionnels, par, notamment, l'installation de mobilier urbain à proximité, l'organisation d'une journée annuelle de l'art public, ou encore la création de circuits de découverte des murales.

L'objectif de favoriser une saine cohabitation avec une vie culturelle dynamique est jugé essentiel par certains organismes ayant participé à la consultation. Ceux-ci demandent à être

« Réitérer le rôle fondamental des acteurs culturels en matière de cohésion sociale et les appuyer concrètement dans le maintien d'une saine cohabitation. »

Partenariat du Quartier des spectacles, mémoire, p.6

soutenus par la Ville pour maintenir cette cohabitation harmonieuse. Des intervenantes et intervenants ont profité de la consultation publique pour se prononcer sur la Politique de la vie nocturne montréalaise, adoptée par la Ville en octobre 2024. Certaines opinions saluent son adoption, car elle intègre plusieurs recommandations du milieu. Cependant, des personnes et organismes ayant pris part à la consultation ont enjoint la Ville à nommer un commissaire de la nuit, ce qui n'est pas prévu dans la Politique, et à uniformiser les règlements sur le bruit dans tous les arrondissements, en priorisant les salles de spectacle dans la révision pour éviter qu'une application tardive de ces règlements les fragilise. Il est également proposé que la Ville lance un projet pilote de médiation pour gérer les conflits entre les lieux de diffusion et les résidentes et résidents.

L'objectif qui vise à mettre l'accent sur des activités culturelles hivernales et nocturnes est salué. Tant l'hiver que la nuit sont considérés comme des parts essentielles de l'identité montréalaise qu'il faut affirmer davantage. Par rapport à l'hiver, les intervenantes et intervenants ont recommandé

« Vivre l'hivernité fragile pourrait-il influencer la manière de percevoir et de ressentir les métamorphoses environnementales et «le pouvoir d'agir» pour soutenir un avenir plus juste et inclusif pour toutes et tous? Comment réinventer notre culture nordique, nos loisirs, notre vie de quartier et notre tourisme face à ces nouvelles réalités ? »

Hiver en nous, mémoire, p.3

d'arrimer les politiques et pratiques déjà existantes. Les opinions soulignent aussi l'importance de renforcer l'écosystème culturel hivernal en développant des pôles événementiels adaptés à l'hiver, en animant les espaces publics toute l'année, en s'adaptant aux saisons changeantes, en offrant du soutien pour consolider l'offre culturelle hivernale, et en améliorant la mobilité et l'accessibilité des espaces publics. Il a aussi été recommandé d'adopter une approche saisonnière prenant en compte les changements climatiques affectant l'hiver montréalais, ainsi qu'impliquer les

enfants et les artistes dans l'expérimentation d'activités hivernales. D'ailleurs, les jeunes ayant répondu au questionnaire jeunesse ont suggéré plusieurs idées d'activités culturelles à faire l'hiver. Concernant les activités culturelles nocturnes, les participantes et participants ont proposé diverses avenues pour mettre l'accent sur celles-ci comme une offre culturelle nocturne décentralisée et inclusive. Par exemple l'ouverture des bibliothèques en soirée, le soutien aux projets culturels nocturnes et l'illumination des œuvres publiques qui participerait aussi au renforcement du sentiment de sécurité dans l'espace public nocturne.

L'orientation 3 : Une ville partenaire de son cœur créatif

Les opinions reçues saluent l'orientation 3 du projet de Politique, qui vise à faire de Montréal une ville partenaire de son cœur créatif. Cette orientation est perçue comme essentielle, mais certaines intervenantes et intervenants estiment qu'elle manque d'ambition et ne propose pas suffisamment de mesures correctives pour améliorer significativement les conditions de vie et de pratique du cœur créatif montréalais, notamment parce que le financement est considéré comme le nœud de cette orientation. Par ailleurs, le rôle du Conseil des Arts de Montréal (CAM) comme organisme partenaire de prédilection du cœur créatif est également souligné et il est demandé que cela soit reconnu dans la Politique.

L'objectif de simplifier l'accès aux ressources et au financement a été jugé comme étant le plus important de cette orientation par les répondantes et répondants au questionnaire grand public et a suscité une très grande quantité de commentaires dans les opinions recueillies. Les participantes et participants ont proposé diverses mesures pour décomplexifier l'accès aux ressources et au financement, en mettant l'accent sur la réduction et la simplification des processus administratifs, la création d'un guichet unique, une meilleure concertation entre la Ville et les bailleurs de fonds, ainsi que l'ajustement des subventions et des critères d'admissibilité. En ce qui concerne la simplification des processus administratifs, il a par exemple été suggéré de mettre en place un système de profils permanents et des gabarits de reddition de compte simplifié. La création d'un guichet unique permettrait de regrouper

« Afin de soutenir adéquatement le milieu artistique montréalais, une simplification des programmes et des demandes est une avenue des plus intéressantes. »

Salle Pauline-Julien, mémoire, p.8

« Un des exemples d'action en cours ou à venir devrait être libellé comme suit: meilleure concertation entre la ville et les bailleurs de fonds pour éclairer les organismes, institutions et compagnies artistiques sur la nature des programmes et soutiens mis à leur disposition. »

Lorraine Pintal, opinion. p.3

« Créer un rôle de « guichet unique », soit un professionnel du service de la culture affecté à l'organisme, dont le rôle serait d'être l'interface première pour toute demande adressée à la Ville, qu'il s'agisse de financement, d'administration (demande de permis, questions foncières...) ou autre. »

TOHU, mémoire, p.6

l'information, centraliser les demandes et fluidifier les relations entre la Ville et les organismes, entre autres. Une meilleure concertation entre la Ville et les autres bailleurs de fonds est demandée pour clarifier l'information sur les programmes de soutien offerts et simplifier la lourdeur administrative. Les financements pluriannuels et le soutien au fonctionnement sont vus comme des priorités par plusieurs intervenantes et intervenants, tout comme l'ajustement des subventions pour refléter l'inflation et les besoins actuels. Plusieurs acteurs du milieu culturel montréalais ont profité de la consultation publique pour formuler des demandes de financement accru pour leur secteur. Il est notamment suggéré d'avoir un plus grand soutien du Service du développement économique pour les activités culturelles ayant un impact économique. Enfin, il est également proposé dans certaines contributions de réviser les critères d'admissibilité pour une plus grande flexibilité dans les programmes de soutien.

Pour améliorer l'accès aux ressources, les participantes et participants proposent à la Ville d'offrir des services d'accompagnement aux organismes subventionnés, tels que des heures de mentorat en ressources humaines, en droits d'auteur ou en adaptation des activités culturelles aux différents besoins. Les ressources de la Ville

pourraient aussi être mises à profit pour faciliter les déplacements des élèves pour les sorties culturelles. Par ailleurs, il est suggéré que la Ville explore diverses innovations pour simplifier l'accès aux locaux, garantissant ainsi la disponibilité et la pérennité des espaces de création, de répétition et de diffusion. Par exemple, certaines intervenantes et intervenants encouragent la Ville à soutenir la création d'un modèle d'acquisition communautaire pour que les salles de spectacles aient des baux stables, à offrir des congés fiscaux pour les OBNL, et à appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création, les organismes culturels et les lieux de diffusion. Il est aussi demandé de faciliter l'accès aux locaux commerciaux, espaces de bureaux et bâtiments patrimoniaux vacants pour répondre aux besoins d'espaces abordables du milieu culturel montréalais.

L'objectif d'encourager la mise en commun des expertises et des ressources est accueilli favorablement dans les contributions. L'importance que la mutualisation soit vue comme un levier de propulsion plutôt que de rationnement et qu'elle concerne également les ressources de la Ville, a été mise de l'avant. Lors de la consultation, certains organismes ont présenté leurs projets existants de

« Les artistes montréalais, toutes disciplines confondues, sont confrontés à une pénurie d'espaces disponibles. Des espaces culturels abordables sont essentiels à la création artistique. Les salles de spectacles et les studios de répétition ferment à un rythme alarmant. Avec la crise du logement et l'hausse rapide des prix immobiliers, il est rare que de nouvelles salles et de nouveaux espaces puissent voir le jour. »

Communauté professionnelle du Théâtre Anglophone de Montréal, opinion, p.2

mutualisation ainsi que les nombreux bénéfices qui en découlent et ont demandé un appui à long terme pour ces initiatives. Les éléments considérés comme pouvant faire l'objet d'une mise en commun incluent : les espaces (pour du stockage, par exemple), les équipements (événementiels, par exemple), les services (de gestion des matières résiduelles, par exemple) et les connaissances (notamment sur les manières de rendre les activités culturelles plus accessibles). La concertation des acteurs à cet égard est considérée comme prioritaire et il est suggéré que la Ville contribue à faciliter celle-ci. Il est également mentionné que la Ville pourrait encourager davantage la mutualisation par des incitatifs financiers.

« La mise en commun ne devrait pas servir un discours de rationnement, mais un discours de propulsion. Les initiatives de mises en commun devraient plutôt être vue comme un terreau fertile pour l'écosystème du milieu où les artistes émergents ayant besoin de se propulser, les compagnies intermédiaires ayant besoin de se solidifier pour mieux se déployer, et les artistes établis agissant comme leader inspirant d'une communauté peuvent se développer à la hauteur de leurs besoins. »

Théâtre Aux Écuries, intervention, p.4

Les participantes et participants ont salué l'objectif d'être un diffuseur exemplaire et ont proposé diverses mesures pour améliorer la représentativité, les conditions de travail et la rémunération dans les lieux de diffusion municipaux. L'amélioration de la représentativité de la diversité montréalaise dans ces lieux est également considérée comme une direction à poursuivre pour s'assurer que la Ville soit un diffuseur exemplaire. Certaines contributions ont souligné l'importance d'améliorer les conditions de pratique artistique et d'accueil dans les lieux de diffusion, d'augmenter la rémunération des artistes, travailleuses et travailleurs culturels selon les standards professionnels, et d'offrir des cachets couvrant les coûts réels pour les productions. Par ailleurs, les intervenantes et intervenants encouragent la promotion des musiques québécoises dans les espaces publics notamment pour augmenter la découvrabilité et la consommation locale, et recommandent à la Ville de continuer d'être un partenaire stratégique dans des projets qui mettent en valeur la culture d'ici, comme La Vitrine, qui répertorie et publicise les événements culturels à travers le Québec.

« Nos musiques font face à un défi majeur de découvrabilité, en grande partie due à une écoute qui se fait de plus en plus en ligne, où celles-ci peinent à se frayer un chemin. Or, plus on expose le public à nos musiques, plus celles-ci sont consommées. Favoriser cette découvrabilité nécessite une action sur tous les plans : en ligne comme hors ligne. Parce que la musique se découvre partout, les espaces publics et semi-privés constituent des endroits de prédilection pour mettre en valeur nos musiques. »

Adisq, recommandations, p.7

L'orientation 4 : Une métropole culturelle forte et vibrante

Les opinions reçues lors de la consultation publique saluent l'ambition derrière l'orientation 4, qui vise à faire de Montréal une métropole culturelle forte et vibrante. Cependant, certaines intervenantes et intervenants estiment que cette

orientation devrait reconnaître davantage le rôle des institutions culturelles et du CAM dans ce statut de métropole culturelle.

La mobilisation des grands partenaires du développement culturel est perçue comme essentielle pour soutenir la vitalité culturelle montréalaise. Les organismes participants ont démontré une forte volonté et un grand enthousiasme pour la relance d'une instance de gouvernance inspirée de Montréal, métropole culturelle telle que proposée dans le projet de Politique.

« L'inscription dans le projet de Politique de la nécessité de mettre en place une instance gouvernementale inspirée du modèle de l'alliance Montréal, Métropole culturelle constitue une très bonne nouvelle [...], il est plus que jamais temps de réactiver ce mouvement de collaboration et de concertation pour faire face aux défis majeurs auxquels l'écosystème artistique et culturel fait actuellement face et se projeter dans une vision ambitieuse d'une métropole culturelle qui reflète la société montréalaise. »

Culture Montréal, mémoire, p.34 et 35

Cette démarche est jugée cruciale pour élaborer une vision à long terme et trouver des solutions durables aux enjeux de financement en impliquant le gouvernement provincial et fédéral, la société civile et le milieu des affaires. Lors de la consultation, plusieurs organismes se sont dits mobilisés et prêts à participer à une telle démarche et encouragent la Ville à assumer un leadership en la matière.

L'objectif de promouvoir et d'incarner Montréal comme une métropole culturelle francophone d'envergure internationale est largement soutenu, et il est même proposé qu'il soit davantage mis de l'avant dans la Politique. Dans leurs opinions, les intervenantes et intervenants proposent plusieurs stratégies pour atteindre cet objectif. Il

« L'Objectif 14 du projet de la nouvelle politique aspire à "Promouvoir et incarner Montréal, métropole culturelle francophone d'envergure internationale". Cet objectif arrive presque en fin de piste comme s'il s'agissait d'une cible incertaine. À notre esprit, un tel énoncé aspirationnel gagnerait à être davantage mis de l'avant, parce qu'une telle vision est de nature à motiver l'engagement de chacun et à susciter notre fierté collective. »

Écoscéno, mémoire, p.5

est ainsi suggéré à la Ville de clarifier ses intentions de diplomatie culturelle en mettant en place une vision structurée de l'action culturelle extérieure, de favoriser le développement de projets de réciprocité avec des partenaires culturels internationaux, de soutenir davantage les projets favorisant la visibilité internationale des productions culturelles montréalaises, ou encore de faciliter les visites officielles de délégations étrangères dans les grandes institutions culturelles. Afin de promouvoir et d'incarner Montréal comme une métropole culturelle francophone d'envergure internationale, l'implication du milieu culturel montréalais est considérée comme primordiale. De plus, le tourisme culturel est jugé comme un maillon essentiel à la réalisation de cet objectif, et les contributions déplorent qu'il ne soit pas suffisamment mis en valeur dans le projet de Politique. Par ailleurs, différentes intervenantes et intervenants ont fait valoir le rôle de leur secteur dans le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. C'est notamment le cas des

arts du cirque, de la créativité numérique, de la création mode et de la gastronomie, qui demandent que leur rôle à cet égard soit davantage reconnu. Les universités participantes veulent également contribuer à faire rayonner Montréal à travers le monde.

Miser sur la vitalité artistique et culturelle pour un centre-ville attractif, comme stipulé à l'objectif 15, est également considéré comme un moyen de renforcer le rayonnement international de Montréal. Les opinions recueillies ont abordé différents secteurs du centre-ville, incluant le Mille carré doré, mais c'est plus

« L'attractivité du centre-ville représente sans conteste une dimension majeure de la vitalité culturelle de Montréal et de son rayonnement à l'international. Tant l'importance et la diversité des équipements qu'on y trouve que la vitalité des festivals qui s'y déroulent – une composante essentielle de l'écosystème culturel montréalais – concourent à faire du centre-ville un pôle de rayonnement aux échelles nationale et internationale. »

UQAM, avis, p.9

particulièrement le Quartier latin et le Quartier des spectacles qui ont été identifiés comme des secteurs à privilégier dans les interventions de la Ville. Il est recommandé de prioriser la relance du Quartier latin en mettant de l'avant son patrimoine et son identité de quartier apprenant, et de soutenir la mission du Quartier des spectacles comme lieu d'accueil des festivals et événements culturels. Pour ce faire, l'amélioration du sentiment de sécurité et de la propreté du centre-ville, notamment par une collaboration avec les organismes culturels et communautaires voisins, est considérée comme essentielle pour assurer l'attractivité du centre-ville. Par ailleurs, l'importante concentration de lieux de diffusion au centre-ville a été soulignée comme étant essentielle à sa vitalité. Toutefois, il a été mentionné que cette focalisation sur la diffusion se fait au détriment de la création. Les jeunes ayant répondu au questionnaire qui leur était destiné ont majoritairement indiqué fréquenter le centre-ville pour des activités culturelles, notamment pour (par ordre d'importance) : visiter le Vieux-Montréal, un musée, assister à un spectacle, visiter le Quartier chinois, aller au cinéma et à la Grande bibliothèque (BAnQ). Celles et ceux qui ne le fréquentent pas ont principalement mentionné que c'est trop loin de leur domicile ou ne connaissent pas les activités offertes. L'amélioration de l'accès aux équipements culturels du centre-ville a d'ailleurs été nommée comme une préoccupation dans les opinions recueillies. Plusieurs enjeux liés à la mobilité ont été soulignés. Il est noté que le réseau de transport collectif n'est pas adapté aux heures de pointe culturelle, soit de 18 h à 22 h en semaine et les fins de semaine. Cette inadéquation complique l'accès aux événements culturels pour de nombreuses Montréalaises et Montréalais, particulièrement dans les quartiers excentrés. De plus, il est jugé important d'améliorer la communication concernant les blocages ou les travaux afin d'assurer un accès fluide et sécuritaire aux lieux culturels du centre-ville.

Les festivals sont abordés de manière transversale dans l'orientation 4. Pendant la consultation, il a été soulevé que les annonces récentes d'appui aux festivals sont bien accueillies, mais les intervenantes et intervenants demandent davantage de précisions sur la vision de la Ville en tant que « ville de festivals ». Il a été souligné que les festivals ont du mal à générer des revenus propres en raison de la concurrence avec les commerces locaux. L'idée de mettre en place une redevance de divertissement et de favoriser les initiatives qui génèrent des revenus pour les festivals a été soulevée, notamment en réévaluant les exigences qui limitent la visibilité des commanditaires privés. De plus, le modèle actuel d'une large programmation gratuite en festival est jugé comme n'étant plus viable. Face à ces différents enjeux, diverses opinions ont souligné la nécessité pour la Ville de mener une réflexion concertée avec les acteurs du milieu afin de trouver des solutions durables.

« On le mentionne aux objectifs 14 et 15, Montréal souhaite réaffirmer son titre de "ville de festivals". Dans ce contexte, le projet de Politique de développement culturel offre l'occasion de préciser ce qu'on entend par-là, puisque cette expression est, de l'avis du RÉMI, souvent utilisée sans qu'on sache exactement de quoi il en retourne. »
Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI), mémoire, p.5

La mise en œuvre de la Politique

Les opinions recueillies lors de la consultation publique mettent en lumière plusieurs aspects essentiels pour une mise en œuvre réussie de la Politique.

Les contributions soulignent l'importance d'une vision financière claire pour mettre en œuvre les orientations et atteindre les objectifs de la Politique. À cet effet, le milieu culturel montréalais s'est mobilisé et a revendiqué à de nombreuses reprises,

« Sans aucune vision financière pour mettre en œuvre ses orientations et atteindre ses objectifs, cette Politique ne pourra être le levier majeur de développement ni jouer le rôle mobilisateur auprès du milieu culturel auxquels elle prétend. »

Lettre de 58 présidences de conseils d'administration, p.1

lors de la consultation, le renforcement des ressources du Conseil des arts de Montréal (CAM), considéré comme un acteur clé pour appuyer le développement culturel de la métropole. Il a été demandé de bonifier son budget à 30 M\$ d'ici 2030, de l'indexer automatiquement et d'en assurer la prévisibilité. L'augmentation du budget du Service de la culture, des bibliothèques et des Maisons de la culture a aussi été mentionnée. Pour ce faire, certaines opinions suggèrent à la Ville de diversifier les sources de financement pour la culture. Il est ainsi demandé à la Ville de valoriser et d'appuyer la philanthropie culturelle, de favoriser des partenariats efficaces entre les milieux culturels et les affaires, et de mettre en place une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants, entre autres.

Les participantes et participants ont également souligné différents éléments à prendre en compte pour la mise en œuvre effective de la Politique. Celle-ci doit inclure des actions précises et concrètes de même qu'un échéancier clair. Il est suggéré à la Ville d'associer à chaque objectif des indicateurs de succès clairs et quantifiables, définis en collaboration avec les actrices et acteurs du milieu culturel et de celui de la recherche. Dans certaines opinions, il est précisé que ces indicateurs doivent également intégrer des enjeux sociaux et environnementaux connexes à la culture et évaluer la gouvernance et la collaboration dans la mise en œuvre de la Politique.

Les opinions reçues soulignent aussi que la Politique ne doit pas seulement être portée par le Service de la culture, mais doit être un exemple de collaboration interservices pour que la mise en œuvre soit transversale. Les intervenantes et intervenants ont également enjoint la Ville à procéder à une reddition de comptes rigoureuse et publique, permettant des réajustements, ainsi qu'à une évaluation continue et participative. Pour ce faire, il est notamment proposé de mettre sur pied

un comité de suivi incluant des actrices et acteurs du milieu culturel, représentatifs de la diversité montréalaise. Certaines institutions de savoir et organismes du milieu de la recherche montréalais ont également participé à la consultation pour demander à être reconnus comme des partenaires du développement culturel et ont offert de mettre à profit leur expertise dans le déploiement de la Politique.

Enfin, certaines personnes et organismes ayant pris part à la consultation ont souligné l'importance de collecter des données précises et régulières sur les activités culturelles pour mieux comprendre le paysage culturel montréalais et permettre aux organismes culturels de développer une intelligence d'affaires. Actuellement, l'information est éparpillée, rare et difficile d'accès. Ces données pourraient être centralisées dans un tableau de bord qui permettrait une optimisation de l'accès du public à ces données.

« Bravo pour la démarche de consultation citoyenne dans le développement de cette politique, j'espère que ce dialogue pourra se poursuivre au-delà de l'adoption de la politique. Le maintien de l'échange est essentiel à travers le temps. »

Réponse au questionnaire grand public

« [...] l'une des recommandations majeures de ce document est que ces communautés "autres" ne doivent pas simplement être "incluses" ou devenir de simples "partenaires," mais doivent occuper une place centrale dans les mécanismes de prise de décision culturelle liés aux instances officielles de gouvernance. »

James Oscar, mémoire, p.3

4. CONSIDÉRATIONS ET RECOMMANDATIONS

À l'issue de la consultation, les commissaires se sont réunis pour examiner l'ensemble des opinions reçues et formuler leurs recommandations.

Le bilan de la participation révèle que la Commission disposait d'une abondance de matériel riche et varié pour élaborer ses recommandations. Lors de l'adoption publique des recommandations, les commissaires ont exprimé avec enthousiasme combien cet exercice, bien qu'exigeant, avait été très enrichissant.

La Commission appuie le projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030, sa vision, ses principes directeurs, ses engagements et ses orientations. Les recommandations adoptées par les membres de la Commission visent à enrichir la Politique, tout en identifiant les éléments essentiels à considérer lors de sa mise en œuvre.

Avec ses recommandations, la Commission souhaite refléter toute la diversité et la richesse des opinions recueillies et valoriser ces précieuses contributions. Les commissaires ont soigneusement formulé leurs recommandations, en gardant à l'esprit que le rôle de la Commission, en tant qu'instance consultative et non décisionnelle, n'est pas d'établir des orientations budgétaires. La Commission s'en remet ainsi à l'Administration, qui est la mieux placée, pour déterminer les actions prioritaires à mettre en œuvre.

Cette section reprend l'ensemble des recommandations adoptées par la Commission lors de l'assemblée publique du 4 février 2025. Les recommandations ont été structurées en six sections, dont les sections 2 à 5 correspondent aux quatre grandes orientations du Projet de Politique :

1. Une Politique de développement culturel reflétant le leadership d'une métropole internationale
2. Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine
3. Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante
4. Une ville partenaire de son cœur créatif
5. Une métropole culturelle forte et vibrante
6. Mise en œuvre et suivi de la Politique de développement culturel 2025-2030

Dans ces différentes sections, la Commission met en lumière les considérations essentielles qui ont inspiré et guidé l'élaboration de chacune des recommandations.

À l'issue de ses travaux d'analyse des contributions abondantes et variées, la Commission soumet les recommandations et constats suivants :

Une Politique de développement culturel reflétant le leadership d'une métropole internationale

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes ont salué le fait que la Politique place les citoyennes et citoyens au cœur de l'action culturelle municipale et qu'elle reconnaît la culture comme levier essentiel au développement de Montréal;

CONSIDÉRANT que plusieurs opinions lues et entendues ont salué la vision et les cinq principes directeurs du projet de Politique et ont souligné la capacité de celle-ci de rallier et de mobiliser la population et le milieu culturel;

CONSIDÉRANT que la majorité des personnes répondantes au questionnaire grand public considère que la vision proposée dans la Politique est inspirante, pertinente et ambitieuse;

CONSIDÉRANT que plusieurs opinions lues et entendues ont soulevé le manque de précision sur les priorités d'action, ce qui peut représenter un obstacle à l'adhésion à la Politique;

CONSIDÉRANT que certains éléments de la Politique devraient être clarifiés, comme la notion de développement culturel, pour favoriser sa compréhension par toute la population montréalaise;

CONSIDÉRANT que plusieurs participants et participantes à la consultation ont insisté sur l'importance que la Politique s'accompagne d'un plan d'action afin d'assurer sa mise en œuvre;

CONSIDÉRANT que l'équité territoriale est un principe qui doit guider toutes les actions de la Ville, notamment en matière de développement culturel.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-1 Adopter la Politique de développement culturel 2025-2030 en veillant à ce que les priorités d'action soient clairement définies et traduites dans un plan d'action, assorti d'un échéancier, qui intègre l'équité territoriale.

CONSIDÉRANT que la création est à la base de toute diffusion culturelle;

CONSIDÉRANT l'importance de valoriser le travail, de la création à la diffusion, de celles et de ceux sans qui il n'y aurait pas de culture montréalaise;

CONSIDÉRANT que l'apport fondamental de la culture ainsi que du patrimoine matériel et immatériel, qui va bien au-delà de leur contribution au développement de Montréal, doit être reconnu à sa juste valeur;

CONSIDÉRANT que plusieurs opinions lues et entendues ont souligné que la Politique ne reconnaît pas suffisamment le rôle de la culture comme moteur économique, alors que l'industrie de la culture, des arts et du spectacle contribue directement à environ 6 % du PIB de l'agglomération de Montréal⁹.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-2 Bonifier la Politique en valorisant davantage le cœur créatif montréalais (ses artistes, artisanes et artisans, travailleuses et travailleurs culturels) et l'apport fondamental de la culture ainsi que du patrimoine matériel et immatériel à notre métropole, tant en ce qui concerne leur valeur intrinsèque, leur caractère identitaire et leur contribution au développement économique, entre autres.

CONSIDÉRANT que la transversalité et la concertation, qui sont des principes directeurs du projet de Politique de développement culturel, apparaissent primordiales pour plusieurs organismes;

CONSIDÉRANT que, sur le plan municipal, le développement culturel est une responsabilité de l'ensemble de l'administration de la Ville de Montréal et non uniquement du Service de la culture et des arrondissements;

CONSIDÉRANT que l'orientation 1 du projet de Politique, « Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine » traite de l'aménagement du territoire, lequel sera encadré par le Plan d'urbanisme et de mobilité que la Ville prévoit adopter en 2025;

CONSIDÉRANT que l'orientation 2 de la Politique, « Les Montréalaises et les Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante », concerne notamment la Politique de la vie nocturne montréalaise, adoptée par la Ville en 2024, et que plusieurs préoccupations formulées dans les opinions lues et entendues y trouvent réponse.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

⁹ Chambre de commerce du Montréal Métropolitain (2024) « Montréal, métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels », p.2.

R-3 Définir plus précisément l'arrimage envisagé entre la Politique de développement culturel 2025-2030 et les autres grandes politiques de la Ville, comme le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et la Politique de la vie nocturne montréalaise.

CONSIDÉRANT l'importance que la Politique adopte une définition plus complète du patrimoine, incluant notamment le caractère « naturel ou culturel, matériel ou immatériel »¹⁰ du patrimoine;

CONSIDÉRANT que certaines opinions lues et entendues et réponses au questionnaire jeunesse ont souligné l'importance de reconnaître l'apport des diverses communautés à la vitalité culturelle montréalaise;

CONSIDÉRANT que la contribution de la communauté anglophone à la culture montréalaise est indéniable;

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes ont rappelé que la culture est au cœur des enjeux d'identité collective ainsi que d'intégration sociale, et que ses impacts sont majeurs sur la résilience et la cohésion sociale;

CONSIDÉRANT que certaines opinions lues et entendues soulignent que la Politique devrait mieux reconnaître le caractère inhérent des différentes formes d'expression artistique à l'identité culturelle de Montréal.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-4 Enrichir la définition de l'identité montréalaise présentée dans la Politique en intégrant une définition plus complète du patrimoine et en précisant qu'elle repose également sur :

- a. L'apport culturel des multiples communautés de la diversité montréalaise à la métropole francophone des Amériques;
- b. La force de différentes formes d'expression artistique, comme la musique, l'art mural, la mode et l'art public, entre autres;
- c. La vaste gamme des savoir-faire des artisanes et artisans montréalais.

CONSIDÉRANT que la notion de pôle culturel n'apparaît pas dans le projet de Politique, alors que le territoire montréalais est marqué par la présence de différents

¹⁰ Ville de Montréal (2025) « Politique du patrimoine », p.31.

pôles culturels importants, notamment le Vieux-Montréal, dont le développement et la mise en valeur devraient être considérés dans la Politique;

CONSIDÉRANT que de nombreux organismes, dont certaines institutions culturelles majeures, ont exprimé le souhait que leur apport au développement culturel de Montréal soit mieux reconnu dans la Politique;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre particulièrement en valeur le rôle des grandes institutions dans la vitalité culturelle montréalaise, dont les institutions de savoir, telles que les universités, qui sont parties prenantes de la vitalité culturelle montréalaise;

CONSIDÉRANT que la décision de ne pas nommer les domaines ainsi que les actrices et acteurs culturels qui composent le milieu culturel montréalais dans la Politique a soulevé des inquiétudes quant à sa mise en œuvre.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-5 S'assurer que la Politique reflète bien toute la vitalité culturelle montréalaise en reconnaissant les principaux :

- a. Pôles, actrices et acteurs de la culture à Montréal, incluant le rôle des institutions montréalaises, dont les institutions de savoir;
- b. Domaines de la culture (y compris la culture scientifique), des arts et métiers d'art.

CONSIDÉRANT l'apport structurant du Conseil des arts de Montréal (CAM) au développement et à l'accompagnement du milieu de la culture montréalais, apport qui a été souligné par plusieurs organismes participant à la consultation publique;

CONSIDÉRANT la demande des organismes du milieu de la culture montréalais de bonifier la contribution annuelle de la Ville au CAM à 30 M\$ d'ici 2030;

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Montréal a fait passer sa contribution annuelle au CAM de 14,5 M\$ en 2017 à 21,9 M\$ en 2024;

CONSIDÉRANT qu'en 2024 un gel du budget du CAM a été annoncé pour 2025;

CONSIDÉRANT que le CAM verse des financements aux organismes culturels pour du fonctionnement quadriennal, un soutien à la mission essentiel pour ces organismes, alors qu'il n'a pas de prévisibilité budgétaire pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT que la philanthropie culturelle, dans un contexte de crise de financement de la culture et de baisse de 18 % du nombre de donatrices et

donateurs entre 2017 et 2021¹¹, fait partie de la réponse pour soutenir le milieu culturel et que la Ville peut valoriser cette pratique et favoriser des maillages entre les milieux culturels et des affaires;

CONSIDÉRANT que la Ville a contribué, à hauteur de 150 000 \$ en soutien, aux démarches en philanthropie du CAM.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-6 Renforcer l'impact du travail du Conseil des arts de Montréal, qui détient un rôle central dans le développement culturel montréalais, notamment en offrant plus de prévisibilité budgétaire et en poursuivant l'appui à ses démarches en philanthropie.

CONSIDÉRANT que le financement a été maintes fois cité dans les opinions lues et entendues comme étant un enjeu de premier plan, et ce, pour l'ensemble du milieu de la culture montréalais;

CONSIDÉRANT que l'accroissement et la diversification des sources de financement pour le développement culturel à Montréal demandent de sortir des sentiers battus;

CONSIDÉRANT la pertinence d'explorer les exemples d'initiatives internationales visant à diversifier les sources de revenus des villes pour financer la culture, telles que :

- La mise en place d'une taxe sur les panneaux publicitaires géants à Toronto en 2013, qui a permis d'augmenter de façon substantielle le financement de la culture, tout en limitant et en compensant les impacts de la pollution visuelle;
- L'allocation de 10 % des recettes annuelles de la taxe d'occupation transitoire (*Transient Occupancy Tax*) à San Diego pour financer les arts et la culture;

CONSIDÉRANT que l'affluence de grands événements contribue à la croissance de l'offre commerciale, notamment autour de la Place des Festivals, et que les festivals ont vu une part de leurs revenus se déplacer vers les commerces avoisinants, ceux-ci bénéficiant de retombées économiques positives.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

¹¹ Nadeau, Jean-Benoît (2024) « Les dons en culture, parents pauvres de la philanthropie », Le Devoir, 9 novembre 2024.

R-7 Explorer de nouvelles stratégies pour augmenter le financement en culture, en collaboration étroite avec les partenaires culturels et économiques, en considérant, entre autres, des sources de revenu lié à l'hébergement touristique, aux panneaux publicitaires géants ainsi qu'une redevance de divertissement par les entreprises bénéficiant des retombées économiques des grands événements.

CONSIDÉRANT l'importance d'améliorer les conditions de vie et de pratique des travailleuses et travailleurs du milieu de la culture;

CONSIDÉRANT que des organismes ont signalé que la pénurie et le manque d'abordabilité des logements et des espaces de création augmentent le risque d'exode des travailleuses et travailleurs du milieu de la culture de Montréal;

CONSIDÉRANT que le programme « Soutien à la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes », assorti d'un budget de 30 M\$, offert par la Ville et le ministère de la Culture et des Communications, propose des subventions pour soutenir le développement d'espaces de création abordables;

CONSIDÉRANT que le programme « Subvention aux artistes en arts visuels et en métiers d'art », géré conjointement par la Ville et le CAM, offre un soutien financier aux artistes professionnels en arts visuels et métiers d'arts, locataires ou propriétaires d'un espace d'atelier (immeuble ou partie de l'immeuble) dans un immeuble non résidentiel;

CONSIDÉRANT que le CAM a investi, en 2024, 500 000 \$ pour le développement et la sauvegarde des ateliers d'artistes et la poursuite du laboratoire d'innovation pour les espaces de création;

CONSIDÉRANT que les artistes montréalais, avec un revenu médian de 17 400 \$¹², vivent une grande précarité économique;

CONSIDÉRANT l'importance d'améliorer concrètement la qualité de vie des artistes, artisanes et artisans et de retenir ces talents à Montréal.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-8 Déployer sans délai tous les efforts auprès des paliers de gouvernement supérieurs afin de financer des unités de logement hors marché et des lieux de

¹² Conseil des arts de Montréal (2024) « Publication du profil statistique des artistes de Montréal en 2021 » [En ligne] <https://www.artsmontreal.org/actualites/publication-profil-statistique-artistes-2021/>

création abordables pour les artistes, artisanes et artisans de Montréal et étudier les différentes possibilités d'incitatifs fiscaux.

CONSIDÉRANT que les projets du Faubourg à Musique, du Quartier des arts du cirque et du Quartier des métiers d'art incarnent l'objectif 1 du projet de Politique, qui est d'« Intégrer la culture et la mise en valeur du patrimoine dans le développement de projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité »;

CONSIDÉRANT que ces projets proposent de miser sur la culture et les métiers d'art comme levier de développement de quartiers;

CONSIDÉRANT que ces initiatives ont le potentiel d'encourager le développement de projets novateurs combinant culture, logement, urbanisme et mobilité durable.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-9 Reconnaître l'innovation des projets du Faubourg à Musique, du Quartier des arts du cirque et du Quartier des métiers d'art et favoriser ces types de quartiers où la culture et l'aménagement durable du territoire sont intégrés dans une vision commune.

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes ont accueilli favorablement le principe directeur de la transition socioécologique dans le projet de Politique, mais souhaitent des précisions et de l'accompagnement pour sa mise en œuvre;

CONSIDÉRANT l'importance de l'expertise en transition socioécologique dans le secteur culturel, comme celle des organismes en mutualisation des ressources, en économie circulaire des matériaux et en formation, mais que ces organismes cadrent difficilement dans les programmes de financement actuels en culture;

CONSIDÉRANT l'apport significatif des savoir-faire traditionnels liés à l'architecture et au patrimoine bâti et l'importance de leur transmission pour favoriser des milieux de vie plus résilients;

CONSIDÉRANT que certains organismes ont mis de l'avant le rôle des équipements culturels comme lieux potentiels de résilience face aux aléas climatiques;

CONSIDÉRANT que la culture joue un rôle essentiel dans la création de nouveaux récits collectifs qui soutiennent la transition socioécologique.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-10 Préciser dans le plan d'action les mesures concrètes par lesquelles le principe directeur de la transition socioécologique s'incarnera dans le déploiement de la Politique.

R-11 Adapter les programmes de soutien aux organismes, artistes, artisanes et artisans pour qu'ils favorisent la transition socioécologique.

CONSIDÉRANT que les engagements envers les peuples autochtones dans le projet de Politique ont été salués;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de travailler en partenariat avec les organismes autochtones dans la mise en place d'actions culturelles en autochtonie;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre en lumière et de faire rayonner l'art et les cultures autochtones à Montréal;

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-12 Faire aboutir le projet d'espace majeur dédié aux cultures autochtones en partenariat avec l'instance de gouvernance autochtone sur la culture et le patrimoine prévue dans le projet de Politique.

CONSIDÉRANT l'importance d'initier la jeunesse à la culture montréalaise dès le plus jeune âge et de renouveler les publics en mettant les jeunes en contact avec la culture montréalaise;

CONSIDÉRANT que la médiation culturelle est un outil efficace pour intéresser les jeunes à l'offre culturelle;

CONSIDÉRANT que, au Québec, l'assistance des 16-24 ans aux spectacles en arts de la scène a chuté de 25 % entre 2018 et 2023 alors que l'assistance en général a chuté de 19 %, et ce, dans un contexte où la population québécoise a augmenté au cours de la même période¹³ ;

CONSIDÉRANT que les jeunes ayant répondu au questionnaire qui leur était dédié ont indiqué que ce qui motive leur pratique d'une activité culturelle est, par ordre d'importance : 1) Je peux y aller en famille ou avec mes amis et amis, 2) Ça rejoint mes intérêts, ça me ressemble, 3) Ça ne doit pas coûter cher, 4) Ça doit être près de

¹³ Saire, Pierre-Olivier (dir.), Morad Jeldi, George Krump, Rosaire Garon, Martin Tétu et Sophie Dubois Paradis (2024) « Étude des publics des arts de la scène au Québec – Seconde édition », étude réalisée par DAIGLE/SAIRE pour le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS).

chez moi, 5) Tout le monde peut y participer (peu importe la langue, l'âge, la condition physique);

CONSIDÉRANT que la majorité des jeunes ayant répondu au questionnaire qui leur était dédié ont exprimé leur désir d'être impliqués dans le choix d'activités culturelles offertes;

CONSIDÉRANT que les jeunes participant à un atelier jeunesse tenu par la Commission ont souligné la nécessité de considérer les barrières spécifiques qu'ils et elles rencontrent (p. ex. leurs capacités économiques) dans l'offre culturelle;

CONSIDÉRANT l'importance de créer des opportunités pour les jeunes artistes, artisanes et artisans;

CONSIDÉRANT que le « Manifeste de la jeunesse montréalaise pour les arts et la culture », issue d'une vaste démarche de médiation culturelle auprès de jeunes Montréalaises et Montréalais, met en avant l'importance des jeunes comme actrices et acteurs de la culture.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-13 Accorder dans la Politique une place plus importante à la jeunesse et reconnaître ses spécificités (petite enfance, enfance, adolescence, jeune adulte) afin que les jeunes puissent jouer pleinement leur rôle d'actrice et acteur de la culture d'aujourd'hui et de demain dans tous les quartiers montréalais.

Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

CONSIDÉRANT que les métiers d'arts sont une part importante de la démocratisation de la culture à Montréal;

CONSIDÉRANT l'importance du patrimoine immatériel dans la richesse culturelle montréalaise;

CONSIDÉRANT que la préservation des savoir-faire des artisans et artisanes est essentielle à la requalification, la restauration et le maintien des actifs culturels et patrimoniaux de la Ville, comme stipulé dans l'objectif 4 du projet de Politique;

CONSIDÉRANT la valeur patrimoniale exceptionnelle de la Chapelle historique du Bon Pasteur et son rôle unique dans l'offre et l'histoire musicale de Montréal;

CONSIDÉRANT la nécessaire coordination entre les différents intervenants impliqués dans la reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur;

CONSIDÉRANT que Montréal compte plus de 1000 œuvres d'art public dans ses espaces urbains et l'importance de susciter l'intérêt de la population, notamment des jeunes, envers ces œuvres.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-14 S'assurer que le plan d'action comprenne des mesures concrètes pour la :

- a. Préservation des savoir-faire des artisans et artisanes et la valorisation du patrimoine immatériel;
- b. Reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur et la reprise de sa programmation dans ce lieu;
- c. Valorisation de l'art public, notamment par la mise en place d'une journée annuelle de l'art public dans tous les quartiers montréalais et d'un programme de résidence en art public.

CONSIDÉRANT l'importance d'élaborer un plan concerté pour mettre en valeur la riche histoire de Montréal et celle de tous les quartiers montréalais;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les initiatives du milieu qui s'inscrivent déjà dans cette démarche de valorisation;

CONSIDÉRANT le rôle des arrondissements dans la valorisation de l'histoire locale;

CONSIDÉRANT l'important apport des 17 sociétés d'histoire locale dans la démocratisation de l'histoire de Montréal;

CONSIDÉRANT que des initiatives comme la signalisation dans l'espace public, notamment dans le Vieux-Montréal, contribueraient à la valorisation de l'histoire montréalaise;

CONSIDÉRANT la nécessité de planifier les différentes célébrations montréalaises à venir, comme le 325^e anniversaire de la Grande Paix, le 50^e anniversaire des Jeux olympiques, le 60^e anniversaire du métro et le 400^e anniversaire de Montréal.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-15 Reconnaître, dans la Politique, la place fondamentale de l'histoire montréalaise dans la culture de la métropole et développer, avec les acteurs et actrices du milieu, une stratégie de mise en valeur de celle-ci qui intègre notamment l'histoire des quartiers montréalais ainsi que la planification des

célébrations en vue du 325^e anniversaire de la Grande Paix de Montréal et du 400^e anniversaire de Montréal, entre autres.

CONSIDÉRANT que les bibliothèques ont pour mission d'offrir un accès à la lecture, à l'information, au savoir, à la culture et au loisir, facilitant ainsi l'inclusion et la participation à la vie culturelle et citoyenne;

CONSIDÉRANT que le Diagnostic des bibliothèques municipales de l'Île de Montréal, publié en 2005, a exercé une grande influence sur le développement du réseau de bibliothèques montréalaises;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des cibles chiffrées, tant au niveau de l'offre que de la demande, pour développer les services offerts en bibliothèque et augmenter leur attractivité;

CONSIDÉRANT qu'un projet pilote mis en place en 2008 a permis d'avoir quatre postes d'agents de liaison en bibliothèque, qui vont à la rencontre des Montréalaises et Montréalais les plus éloignés de la participation culturelle, comme les personnes nouvellement arrivées;

CONSIDÉRANT l'importance de poursuivre le développement du réseau de bibliothèques en reconnaissant la priorité accordée aux quartiers les plus dépourvus;

CONSIDÉRANT l'agilité nécessaire pour rendre disponibles des services de bibliothèque dans les quartiers éloignés du réseau de bibliothèques existant;

CONSIDÉRANT que le Conseil jeunesse de Montréal a recommandé, dans son avis « Montréal nocturne : perspective jeunesse sur l'utilisation des espaces publics », de prolonger l'ouverture des bibliothèques jusqu'à 21 h en semaine et qu'une telle prolongation permettrait également de rejoindre davantage de personnes ayant des horaires atypiques;

CONSIDÉRANT que les bibliothèques ont déjà une expertise dans le prêt de différents types d'objets (ex. instruments de musique, équipements sportifs, etc.);

CONSIDÉRANT qu'il existe sur le territoire montréalais des organismes ayant une expertise reconnue dans le prêt d'œuvres d'art dont pourrait bénéficier la Ville et que le prêt d'œuvres d'art en bibliothèque permettrait de démocratiser l'accès aux arts visuels tout en faisant la promotion d'artistes locaux;

CONSIDÉRANT la Vision de développement 2022-2030 des Maisons de la culture, élaborée dans le cadre de leur 40^e anniversaire, lesquelles « œuvrent dans les 19 arrondissements en présentant des spectacles et expositions, des activités culturelles

de toutes sortes, des projets avec la population et les artistes dans près d'une soixantaine de lieux culturels, d'espaces publics, ainsi que chez des partenaires »¹⁴;

CONSIDÉRANT que cette Vision prévoit de « travailler en complémentarité de l'offre culturelle communautaire et privée dans chacun des quartiers »¹⁵ et « la mise en place d'un comité de concertation avec des représentant-te-s du milieu culturel et de la communauté, ainsi que des partenaires pour échanger à propos d'enjeux communs »¹⁶.

CONSIDÉRANT l'importance d'encourager des partenariats entre les actrices et acteurs culturels et les infrastructures culturelles municipales pour diversifier l'offre culturelle gratuite dans tous les arrondissements;

CONSIDÉRANT que les Maisons de la culture jouent un rôle essentiel en tant que services de proximité et leviers de développement des quartiers.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-16 Renforcer le rôle culturel et l'offre de services de proximité des bibliothèques et des Maisons de la culture en :

- a. Procédant à une mise à jour du Diagnostic des bibliothèques municipales de l'Île de Montréal de 2005;
- b. Évaluant la possibilité d'accroître le nombre de postes d'agent de liaison en bibliothèque afin de tisser des liens avec les populations éloignées de la participation culturelle;
- c. Explorant des pistes d'élargissement de l'offre, telles que l'ouverture de points de services de bibliothèques dans les quartiers mal desservis, la prolongation des heures d'ouverture en soirée et la diversification des types de prêt, comme le prêt d'œuvres d'art;
- d. Soutenant le leadership des Maisons de la culture afin qu'elles puissent poursuivre la diversification de leur offre en accueillant davantage de productions locales et internationales;
- e. Consolidant les mécanismes de concertation entre les Maisons de la culture et les autres diffuseurs afin d'optimiser la programmation culturelle à l'échelle de la Ville.

¹⁴ Ville de Montréal (2023) « Activités des Maisons de la culture » [En ligne] <https://montreal.ca/sujets/activites-des-maisons-de-la-culture>

¹⁵ Ville de Montréal (2022) « Maisons de la culture - Vision de développement 2022-2030 », p.29.

¹⁶ Ville de Montréal (2022) « Maisons de la culture - Vision de développement 2022-2030 », p.30.

Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante

CONSIDÉRANT que les écoles sont un cadre privilégié pour initier tous les jeunes à la culture montréalaise;

CONSIDÉRANT la nécessité de favoriser les sorties scolaires pour des activités culturelles en simplifiant et en facilitant les déplacements des élèves;

CONSIDÉRANT que les lieux de diffusion ne devraient pas avoir à encourir de frais pour le débarquement sécuritaire des groupes scolaires;

CONSIDÉRANT que l'implantation de débarcadères près des équipements culturels faciliterait les déplacements des élèves et qu'elle est, généralement, sous la responsabilité des arrondissements.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-17 Faciliter l'accès des élèves aux activités culturelles, en collaboration avec les arrondissements, la STM et le SPVM, en simplifiant les déplacements scolaires et en favorisant l'implantation de débarcadères pour les sorties culturelles.

CONSIDÉRANT l'importance de la vitalité culturelle dans les quartiers montréalais;

CONSIDÉRANT que la médiation culturelle favorise le développement de la citoyenneté culturelle et l'engagement de nouveaux publics;

CONSIDÉRANT que le travail des tables de concertation culturelle correspond directement à l'objectif 2 du projet de Politique, « Impliquer la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire » et que cet objectif est considéré comme étant prioritaire dans l'orientation 1 du projet de Politique par les personnes répondantes au questionnaire grand public;

CONSIDÉRANT que les tables de concertation culturelle, qui émanent des dynamiques et des demandes locales, ont une connaissance fine des besoins culturels locaux et réalisent plusieurs projets avec des moyens limités;

CONSIDÉRANT que la mission particulière des tables de concertation culturelle cadre difficilement dans les programmes de financement culturels et communautaires et que les territoires qu'elles couvrent ne correspondent pas nécessairement aux frontières des arrondissements.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-18 Soutenir, en collaboration avec les arrondissements, le déploiement des tables de concertation culturelle locales afin d'« offrir une expérience culturelle engageante qui attire une participation active des communautés »¹⁷.

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir le développement des carrières artistiques de la relève montréalaise, qui connaît plusieurs difficultés, notamment la précarité financière;

CONSIDÉRANT que le programme de Commissaires en résidence dans les Maisons de la culture vise la collaboration de commissaires artistiques provenant de la diversité ethnoculturelle ou de groupes racisés, œuvrant en arts vivants ou en arts visuels;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'élargir ce programme afin qu'il permette également de mieux rejoindre les jeunes publics;

CONSIDÉRANT que des commissaires jeunesse pourraient agir comme intermédiaires entre les Maisons de la culture et les jeunes Montréalaises et Montréalais;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'avoir une offre culturelle par et pour les jeunes dans les Maisons de la culture;

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-19 Élargir l'objectif du programme de Commissaires en résidence dans les Maisons de la culture afin de soutenir la relève artistique et de fortifier les liens avec les jeunes publics, grâce à des commissaires jeunesse représentatifs de la diversité de la jeunesse montréalaise.

CONSIDÉRANT le rôle important joué par les loisirs culturels et la pratique artistique amateur dans la démocratisation de la culture au sein des quartiers montréalais et dans l'amélioration de la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais;

CONSIDÉRANT qu'une Stratégie de développement en loisir culturel et en pratique artistique amateur, conçue avec une approche concertée et le leadership de la Ville, est en cours;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les organismes en loisir culturel;

¹⁷ Ville de Montréal (2024) « Projet de Politique de développement culturel », p. 34.

CONSIDÉRANT que les équipements culturels de la Ville peuvent faciliter l'accès à des espaces pour les loisirs culturels et la pratique artistique amateur.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-20 S'assurer, en partenariat avec le milieu, que la réalisation de la Stratégie de développement en loisir culturel et en pratique artistique amateur favorise notamment la concertation, la mutualisation des ressources et le soutien logistique aux organismes en loisir culturel.

CONSIDÉRANT le soutien affiché par les organismes à l'objectif 9, « Mettre l'accent sur les activités culturelles hivernales et nocturnes »;

CONSIDÉRANT l'intérêt de coordonner les interventions pour avoir une offre culturelle hivernale consolidée et d'améliorer la visibilité de celle-ci;

CONSIDÉRANT l'importance de l'innovation pour s'adapter aux transformations que connaissent les hivers montréalais dans un contexte de changements climatiques;

CONSIDÉRANT le potentiel du jeu libre des enfants pour révéler les richesses de l'hiver montréalais;

CONSIDÉRANT que les jeunes ayant répondu au questionnaire jeunesse ont proposé plusieurs idées d'activités culturelles extérieures à réaliser en hiver, telles que la sculpture sur neige;

CONSIDÉRANT le rôle que peuvent jouer les artistes, artisanes et artisans dans la valorisation de la neige en ville;

CONSIDÉRANT l'importance de retrouver une offre d'activités culturelles hivernales dans les quartiers montréalais.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-21 Renforcer l'écosystème culturel hivernal en :

- a. Arrimant la Politique de développement culturel 2025-2030 avec la stratégie hivernale d'animation et d'attraction urbaine présentée dans la Stratégie centre-ville 2030 ainsi qu'avec la Stratégie hivernale concertée du Partenariat du quartier des spectacles;

- b. Adoptant une approche saisonnière prenant en compte les changements climatiques et basée sur la collaboration avec les artistes, les artisans et artisans montréalais et la population;
- c. Développant des pôles événementiels adaptés à l'hiver et facilement accessibles, avec une perspective d'équité territoriale.

CONSIDÉRANT que la Politique de la vie nocturne montréalaise adoptée par la Ville en 2024 prévoit de « mettre en place des mesures de prévention et de sensibilisation aux pratiques festives responsables et inclusives », mais qu'il est essentiel que ces pratiques soient aussi appliquées lors d'événements culturels en dehors du contexte nocturne;

CONSIDÉRANT l'importance que toute la population se sente en sécurité et incluse lors des événements culturels;

CONSIDÉRANT que le Conseil des Montréalaises, dans son avis « Montréal, une ville festive pour toutes » (2017) et celui sur « La sécurité des femmes pendant le Grand Prix de Formule 1 du Canada » (2021), recommande plusieurs pistes d'actions pour améliorer la sécurité des femmes lors des événements extérieurs à Montréal;

CONSIDÉRANT l'intérêt de collaborer avec les organismes qui offrent des mesures de prévention et de sensibilisation pour avoir des pratiques festives responsables, sécuritaires et inclusives;

CONSIDÉRANT que l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) fait désormais partie des processus décisionnels de la Ville.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-22 Exiger la mise en place de pratiques festives responsables, sécuritaires et inclusives lors des événements culturels et des grands événements dans l'espace public, dans une perspective d'exemplarité.

Une ville partenaire de son cœur créatif

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'être un diffuseur exemplaire, comme stipulé à l'objectif 12 du projet de Politique;

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser la découvrabilité des musiques montréalaises dans un environnement d'écoute en ligne et que la Ville est bien positionnée pour participer au renforcement de leur visibilité;

CONSIDÉRANT que des partenaires de la Ville peuvent contribuer à préparer des listes de lecture représentatives des musiques de la métropole francophone des Amériques.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-23 Assurer un leadership en adoptant une politique de diffusion de la musique québécoise qui prioriserait la musique francophone dans les activités culturelles, de loisir et sportives, les instances, les espaces publics et les services municipaux, et dont les spécificités permettraient de s'adapter à divers contextes.

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de simplifier ses processus, notamment en ce qui a trait au dépôt de projets et à la reddition de compte, ainsi que de renforcer l'accompagnement aux organismes culturels, comme stipulé à l'objectif 10 du projet de Politique;

CONSIDÉRANT que plusieurs ont réclamé la simplification des processus administratifs liés aux programmes de financement et la mise sur pied d'un guichet unique, ce qui permettrait de centraliser l'information et faciliterait les démarches des organismes culturels, artistes, artisanes et artisans auprès de la Ville;

CONSIDÉRANT que le Service de la culture a déjà entrepris de revoir ses programmes, comme en témoigne le nouveau programme de soutien « Participation culturelle dans les quartiers », qui provient de la fusion de cinq anciens programmes de soutien et qui permet la réalisation d'activités en médiation culturelle, loisir culturel et pratique artistique amateur, mise en valeur du patrimoine et créativité numérique en offrant des financements sur un à trois ans;

CONSIDÉRANT l'importance d'intégrer dans les programmes de financement les phases de création et de production qui précèdent celle de la diffusion;

CONSIDÉRANT qu'une meilleure concertation entre grands bailleurs de fonds allègerait la charge administrative des organismes culturels, artistes, artisanes et artisans.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-24 Simplifier l'accès aux programmes de financements :

- a. En allégeant les processus administratifs, tant pour le dépôt de demandes que pour la reddition de comptes, notamment en proposant un guichet unique, qui agirait comme principale interface entre les actrices et acteurs culturels (artistes, artisanes, artisans et organismes) et la Ville;
- b. En adaptant davantage les financements et soutiens offerts au cycle de création-production-diffusion artistique;
- c. En collaborant avec les paliers gouvernementaux supérieurs afin d'assurer un arrimage plus fluide avec leurs programmes de financement et mieux les faire connaître.

CONSIDÉRANT la nécessité d'être agile pour soutenir les organismes œuvrant en culture;

CONSIDÉRANT que le budget 2025 établit que la Ville abandonne la compensation pour services municipaux aux organismes à but non lucratif (OBNL) qui bénéficient d'une reconnaissance aux fins d'exemption de taxes accordée par la Commission municipale du Québec, ce qui touche quelque 70 organismes culturels propriétaires pour un montant d'environ 2,25 M\$;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir également les organismes qui sont locataires;

CONSIDÉRANT l'importance de préserver l'usage culturel des salles de spectacles alternatives, notamment par des moyens innovants comme des modèles d'accès à la propriété collective, inspirés du modèle britannique de *Music Venue Properties*;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir l'abordabilité des lieux de création, notamment à proximité des lieux de diffusion;

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par les organismes d'avoir accès à plus de locaux pour la tenue d'activités culturelles, qu'elles soient professionnelles ou amateurs;

CONSIDÉRANT que diverses pistes de solution ont été proposées pour répondre aux besoins d'espaces, comme la mise à disposition de bureaux inoccupés dans les tours du centre-ville et de locaux commerciaux vacants, en collaboration avec les propriétaires et les Sociétés de développement commercial, ou comme l'occupation de bâtiments patrimoniaux municipaux vacants, dont la typologie répond difficilement à d'autres usages, comme l'habitation.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-25 Soutenir les organismes qui œuvrent en culture et en patrimoine par des méthodes innovantes en :

- a. Explorant, en collaboration avec les partenaires du milieu, différents modèles d'accès à la propriété collective pour pérenniser les salles de spectacles alternatives;
- b. Recherchant avec les partenaires des moyens pour faciliter l'accès des organismes, qu'ils soient propriétaires ou locataires, aux locaux commerciaux et espaces de bureau afin de consolider la présence d'espaces de création, des ateliers d'artiste et des lieux de diffusion;
- c. Reconnaissant la requalification du patrimoine bâti comme une stratégie pour répondre aux besoins de lieux abordables pour les artistes, artisans et artisans ainsi que pour les organismes culturels.

CONSIDÉRANT que la Ville a identifié la mutualisation des ressources et des expertises comme étant une piste de solution pour répondre aux défis actuels du milieu de la culture et qu'elle envisage de mobiliser les parties prenantes et d'exercer un leadership à cet égard, comme stipulé dans l'objectif 11 du projet de Politique;

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes œuvrant en culture ont lancé des initiatives de mutualisation prometteuses, qu'ils ont exprimé leur volonté à les poursuivre et qu'il existe un intérêt à ce que ces initiatives soient répertoriées afin qu'elles puissent mobiliser le milieu;

CONSIDÉRANT que la Ville pourrait elle-même participer à l'effort de mutualisation en mettant à la disposition certaines ressources, dont les locaux des Maisons de la culture, ses services et son expertise;

CONSIDÉRANT l'intérêt des grandes institutions culturelles de partager leur expertise auprès d'organismes œuvrant en culture dans les quartiers montréalais;

CONSIDÉRANT l'importance que la mutualisation serve à la propulsion du milieu de la culture et non pas comme dispositif de rationnement des ressources et expertises.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-26 Renforcer la mutualisation de ressources et d'expertises en soutenant les initiatives du milieu de la culture, en facilitant la concertation des différents

partenaires et la mise en commun de leur expertise, en rendant disponibles à la mutualisation les ressources de la Ville, comme des locaux ou un service d'accompagnement, et en répertorient les initiatives et services en ce sens.

Une métropole culturelle forte et vibrante

CONSIDÉRANT qu'il est crucial de trouver rapidement des solutions concertées pour faire face à la crise que connaît actuellement le milieu de la culture, notamment en raison de l'augmentation des coûts de production, de la baisse de la fréquentation et des revenus et de la dégradation des conditions de travail;

CONSIDÉRANT l'enthousiasme exprimé par les organismes du milieu de la culture pour la relance du modèle de l'alliance « Montréal, métropole culturelle », qui a grandement contribué au dynamisme culturel montréalais et à son rayonnement au cours des deux dernières décennies;

CONSIDÉRANT l'importance de réunir et de mobiliser tous les partenaires, dont les gouvernements du Québec et du Canada, afin de se concerter sur les priorités et perspectives communes à long terme.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-27 Relancer rapidement une instance de gouvernance inspirée de « Montréal, métropole culturelle » et y impliquer les paliers de gouvernement supérieurs ainsi que le milieu de la culture et ses partenaires afin de trouver des solutions concrètes à court, moyen et long terme pour soutenir et relancer le milieu de la culture montréalais, notamment dans une perspective de rayonnement local et international.

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite réaffirmer son titre de ville de festivals, comme stipulé dans l'objectif 14 du projet de Politique, mais que certains organismes estiment qu'il faudrait spécifier davantage ce sur quoi repose cette vision;

CONSIDÉRANT que plusieurs festivals jouent un rôle structurant dans leur écosystème disciplinaire respectif;

CONSIDÉRANT l'importance de trouver des solutions durables face aux défis structurels que connaissent les festivals, comme la baisse des revenus provenant des concessions alimentaires et des commandites, et les réflexions déjà en cours à cet égard;

CONSIDÉRANT que la Ville a bonifié de 1 M\$ le Fonds des festivals et événements majeurs, une somme récurrente supplémentaire qui fera passer le Fonds à 6,5 M\$, en 2025;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir une programmation extérieure gratuite lors des festivals.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-28 Préciser sa vision de « Montréal, ville de festivals » et ouvrir un chantier de réflexion avec les actrices et acteurs du milieu sur le modèle économique des festivals.

CONSIDÉRANT que les organismes ont salué l'objectif 14 du projet de Politique, « Promouvoir et incarner Montréal, métropole culturelle francophone d'envergure internationale » et que les personnes répondantes au questionnaire grand public ont identifié cet objectif comme étant prioritaire dans l'orientation 4;

CONSIDÉRANT que le tourisme culturel fait partie intégrante des caractéristiques d'une métropole culturelle francophone d'envergure internationale;

CONSIDÉRANT l'importance d'impliquer les organismes, les artistes, les artisans et les artisans dans les efforts de diplomatie culturelle et de promotion de la francophonie et de la francophilie;

CONSIDÉRANT que plusieurs secteurs culturels, comme la créativité numérique, la mode et la gastronomie, contribuent au rayonnement international de Montréal.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-29 Accentuer la volonté d'incarner Montréal, métropole culturelle francophone d'envergure internationale, y compris l'importance du tourisme culturel à cet égard et resserrer les liens avec les partenaires culturels locaux et internationaux en impliquant le milieu de la culture.

CONSIDÉRANT que les villes créatives de l'UNESCO ont approuvé en juillet 2024 le Manifeste de Braga, qui vise notamment à intégrer la culture comme objectif à part entière dans l'agenda de développement durable post-2030 et que le conseil municipal pourrait unir sa voix pour exprimer son appui à celui-ci ainsi que son

intention de promouvoir la culture et la créativité en tant que facteurs stratégiques du développement urbain durable;

CONSIDÉRANT que l'intégration de cet objectif faciliterait la reconnaissance de la culture comme dimension de la responsabilité sociale d'entreprise.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-30 Adopter au conseil municipal le Manifeste de Braga et s'engager, comme membre du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, à agir en vue d'une participation accrue du milieu des affaires dans le soutien à la culture.

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté, en 2024, la « Stratégie centre-ville 2030 » où la vitalité économique et culturelle durable du centre-ville est mise de l'avant;

CONSIDÉRANT le rôle important du Quartier des spectacles, la riche histoire du Quartier latin ainsi que l'influence de ces quartiers dans la vitalité culturelle du centre-ville de Montréal;

CONSIDÉRANT l'importance de veiller à la préservation des espaces extérieurs de diffusion afin de poursuivre le déploiement des événements culturels dans le Quartier des spectacles;

CONSIDÉRANT l'importance de développer une approche concertée dans la mise en place de mesures pour favoriser le sentiment de sécurité dans le Quartier des spectacles;

CONSIDÉRANT l'intérêt de développer le Quartier latin en un quartier apprenant, « c'est-à-dire un quartier aménagé à l'échelle humaine où l'on apprend tout au long de la vie et où l'on favorise le maillage entre les connaissances scientifiques et les savoirs citoyens afin de répondre à des enjeux locaux »¹⁸;

CONSIDÉRANT que la majorité des jeunes ayant répondu au questionnaire qui leur était dédié ont indiqué fréquenter le centre-ville pour diverses activités culturelles, alors que les autres ont indiqué ne pas le fréquenter, en raison principalement de la distance par rapport à leur domicile et de la méconnaissance des activités qui y sont offertes;

CONSIDÉRANT que les Montréalaises et Montréalais habitant les quartiers excentrés rencontrent des obstacles de mobilité pour accéder à l'offre culturelle du centre-

¹⁸ Université du Québec à Montréal (2024) « Plan Stratégique 2024-2029 », p.13.

ville, notamment en raison de l'efficacité moindre du transport collectif à la sortie des salles de spectacles.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-31 Consolider la vitalité culturelle du centre-ville en :

- a. Renforçant le dynamisme du Quartier des spectacles, en veillant au maintien des espaces de diffusion extérieurs et à l'amélioration des conditions logistiques;
- b. Améliorant le sentiment de sécurité dans le secteur;
- c. Priorisant la relance du Quartier latin, en mettant de l'avant son patrimoine bâti et culturel et son caractère de quartier apprenant;
- d. Facilitant, en collaboration avec la STM, la mobilité des personnes habitant les quartiers excentrés vers les institutions culturelles du centre-ville, par une amélioration de la desserte vers celles-ci et de la prise en compte des heures de pointe culturelle.

Mise en œuvre et suivi de la Politique de développement culturel 2025-2030

CONSIDÉRANT la nécessité de suivre les progrès dans la mise en œuvre de la Politique et d'en évaluer le succès par le biais d'indicateurs et de cibles;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'avoir également des indicateurs qui permettent d'évaluer les processus de gouvernance et de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique;

CONSIDÉRANT l'importance de faire également le suivi des principes directeurs, qui sont transversaux et orientent la Politique.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-32 Développer un cadre de suivi et d'évaluation qui comporte des indicateurs de performance, des indicateurs de processus et des cibles centrés sur les principes directeurs et l'atteinte des objectifs, et que ce cadre soit développé en collaboration avec les actrices et acteurs du milieu de la culture et celui de la recherche.

CONSIDÉRANT que la transversalité et la concertation sont considérées dans le projet de Politique comme étant des facteurs pouvant « agir comme levier pour ancrer la culture dans le développement du territoire », et que pour ce faire, le Service de la culture doit être présent au sein des instances décisionnelles de projets importants en cours à la Ville, comme les Quartiers inclusifs et résilients;

CONSIDÉRANT la volonté affichée par les artistes, artisanes et artisans ainsi que par le milieu de la recherche de participer au suivi de la Politique;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de la Politique bénéficierait d'une collaboration exemplaire entre services centraux et arrondissements;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que la diversité montréalaise soit pleinement représentée dans les mécanismes de prise de décision pour la mise en œuvre de la Politique;

CONSIDÉRANT qu'une reddition de compte annuelle facilement accessible permettrait, notamment, une plus grande transparence et agilité dans la mise en place d'ajustements si nécessaire.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-33 Mettre en place un processus de gouvernance collaboratif en :

- a. Impliquant l'ensemble des services centraux concernés et arrondissements dans la réalisation, le suivi et l'évaluation grâce à des groupes de travail interservices et interarrondissements;
- b. Impliquant le milieu de la culture, incluant les artistes, les artisanes et artisans, et le milieu de la recherche dans le suivi et l'évaluation en s'assurant de la représentativité de la diversité montréalaise;
- c. Rendant public l'avancement de la mise en œuvre de la Politique par la mise en place d'une reddition de compte annuelle.

CONSIDÉRANT qu'il est difficile d'obtenir des données précises et récentes sur les conditions de pratique et les revenus réels des artistes, artisanes et artisans ainsi que sur les habitudes culturelles de la population, car celles-ci sont dispersées ou inexistantes;

CONSIDÉRANT qu'une meilleure disponibilité de ces données permettrait aux actrices et acteurs culturels ainsi qu'aux décisionnaires d'éclairer leurs prises de décision;

CONSIDÉRANT que des données provenant du gouvernement du Québec permettraient également de mesurer l'impact de la réalisation de la Politique, surtout si elles offrent un niveau de détail intéressant à l'échelle de Montréal.

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

R-34 Collecter, consolider et rendre facilement disponibles les données sur les habitudes de la population relatives à l'offre culturelle de la Ville de Montréal et ses arrondissements.

R-35 Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin qu'il développe un tableau de bord, accessible et mis à jour régulièrement, compilant les données sur les conditions de pratique et les revenus réels des artistes, artisanes et artisans ainsi que sur les activités culturelles, comme les données de fréquentation et de billetterie, et collaborer à la réalisation de ce tableau.

CONCLUSION

Au terme de ses travaux, la Commission tient à remercier les nombreuses personnes dont la contribution a rendu possible la réalisation de cette consultation publique.

La Commission exprime sa gratitude envers les représentantes du Service de la culture de la Ville de Montréal. Leur collaboration a été essentielle à la planification et au bon déroulement de cette consultation. La Commission remercie aussi Concertation Montréal pour son appui dans les activités de consultation auprès des jeunes. La liste complète de ces personnes-ressources est disponible à l'annexe 2.

La Commission tient également à remercier toutes les personnes concernées par le développement culturel montréalais qui ont contribué à cette consultation publique. Leur engagement et leur mobilisation ont notamment permis de transmettre avec éloquence les réalités du milieu culturel montréalais. Grâce à leurs voix diverses, la Commission estime que ses recommandations pourront enrichir la Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 et guider sa mise en œuvre.

Enfin, la Commission souhaite souligner l'importance des partenaires dont l'engagement a été déterminant pour mobiliser une large participation à cette consultation. Un moment marquant fut la présentation du *Manifeste de la jeunesse montréalaise pour les arts et la culture*, où plus de 150 jeunes se sont rassemblés à l'hôtel de ville. Les deux jeunes porte-parole ont livré une performance émouvante, point d'orgue de cette consultation publique.

En soumettant ce rapport, la Commission invite l'Administration municipale à tenir compte des nombreuses opinions généreusement partagées, afin que la mise en œuvre de la Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 favorise un avenir culturel riche et inclusif pour notre métropole.

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009), le présent rapport peut être consulté sur la page Internet dédiée des commissions permanentes (disponible [ici](#)), de même qu'à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil du Service du greffe.

ANNEXE 1 : Liste des personnes-ressources

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la culture

Valérie Beaulieu, directrice

Joëlle Spérano, conseillère en planification

Caroline Richard, commissaire à la médiation culturelle

Sylvaine Chassay, coordonnatrice de projet contractuelle

Geneviève Trépanier, conseillère en planification

Service du greffe

Mélissa Côté-Douyon, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Katherine Fortier, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Dimitri Derigent, chargé de rédaction et de diffusion

Moloukou Guessennd, préposée à l'accueil

Marie-Colette Mougali, secrétaire d'unité administrative

Francis Sabourin, chef de la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

AUTRES PARTENAIRES

Concertation Montréal

Pascale Monier, cheffe d'équipe – Vie démocratique

Crédits photos

Photo de couverture : Alexandre Choquette

Photos p. 6, 8, 12, 14 : Kevin Calixte, agence Owillix

Photos p. 13, 15 : Ville de Montréal

ANNEXE 2 : Liste des intervenantes et intervenants ayant participé à la consultation publique

Séance d'information du 30 septembre 2024

Viviana Gomez, Centre Communautaire Bon Courage

Rossana Bruzzone, Montréal la plus heureuse

Alain Beauchesne, Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ)

Minh Dinh

Jean Duval

Ron Rayside

Dominic L. St-Louis

Marie-France Barbier, Immobilier Humain

Christian Toussaint, Espace culture

Clothilde Cardinal, Société de la Place des arts

Alexandre Piché

Catherine Bodmer, Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec

Marie-Pier Gauthier

Séance d'audition des opinions du 5 novembre 2024

Annick Charette, Fédération nationale des communications et de la culture et
Geneviève Hutter, Syndicat des employés de l'événementiel (opinion déposée par la
Fédération nationale des communications et de la culture)

Éric Giroux et Carmen Fontaine, Écomusée du fier monde

Michel Leblanc, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Sandra El Ouerguemi, Marina Dobel et Waghieh Geadah, L'Artothèque

Alexandrine Lamoureux, Scène & Sauve

Roxanne Sayegh, Cinéma Beaubien, Cinéma du Parc, Cinéma du Musée et **Jade Fraser**, Cinéma Moderne (opinion déposée par Cinéma Beaubien, Cinéma du Parc, Cinéma du Musée, Cinémathèque, Cinéma Moderne, Cinéma Public)

Annie Dorion et Louise-Andrée Nadeau, Salle Pauline-Julien

Paul-André Linteau et Jean-Robert Choquet, Collectif pour l'histoire de Montréal

Séance d'audition des opinions du 11 novembre 2024

Chantal Poulin et Danielle Champagne, Concours musical international de Montréal

Caroline Gignac et Parise Mongrain, Rassemblement d'associations disciplinaires du secteur des arts (opinion déposée l'Association des cinémas parallèles du Québec, Conseil des métiers d'art du Québec, Conseil québécois de la musique, Conseil québécois du théâtre en piste, Regroupement national des arts du cirque, Regroupement des arts de rue du Québec, Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation – Repaire, Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, Regroupement québécois de la danse, Société de développement des périodiques culturels québécois, Union des écrivaines et des écrivains québécois)

Julien Silvestre et Jonathan Burnham, Conseil des métiers d'art du Québec

Gunther Gamper et Jean-François Leclerc, Table de concertation culturelle Villeray Parc-Extension

Miranda Castravelli et Nick Maturo, ELAN (English Language Arts network)

Luciana Burcheri, Centre Segal, **Rahul Gandhi**, Quebec Drama Federation, **et Alan Wrenshall**, Playwrights Workshop Montreal (opinion déposée par Quebec Drama Federation, Centre Segal, Theatre Centaur, Playwrights Workshop Montreal, Black Theatre Workshop, Teesri Duniya Theatre, Scapegoat Carnival, Geordie Theatre, Repercussion Theatre, Imago Theatre, Infinitheatre, Theatre Porte Parole, Talisman Theatre, Hudson Village Theatre, Youtheatre)

Marc Lambert

Marcelle Dubois et Mikaël Vitali, Théâtre Aux Écuries et Jamais Lu (opinion déposée par le Théâtre Aux Écuries)

Charles-Mathieu Brunelle et Pascale Demers, Quartier des arts du cirque

Ève Paré et Simon Claus, Adisq

André Delisle, Regroupement des musées d'histoire de Montréal, **Martine Couillard**, Musée McCord Stewart, **et René Binette**, Regroupement des musées d'histoire de Montréal (opinion déposée par Château Dufresne — Musée et site historique patrimonial, Château Ramezay — Musée et site historique de Montréal, Écomusée du fier monde, Lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, Lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier, Maison Nivard-De Saint-Dizier — Musée et site archéologique, Maison St-Gabriel — Musée et site historique, MEM — Centre des mémoires montréalaises, Musée de l'Holocauste Montréal, Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Musée de Lachine, Musée McCord Stewart, Pointe-à-Callière — Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, Site historique Marguerite-Bourgeoys)

Geoffrey Gaquère, Théâtre du Nouveau Monde

Joanie Roy et Daniel d'Amours, Association des compagnies de théâtre (ACT)

Sébastien Ridoïn, Association des Sociétés de Développement Commercial (SDC) de Montréal

Sandra O'Connor, Festival TransAmériques, **et Philippe U. del Drago**, Festival international du film sur l'art, Groupe de 14 festivals indépendants de Montréal (opinion déposée par Cinémania, Festival International du Film Black de Montréal, Festival Haïti en Folie, POP Montréal, Festival international du Film sur l'Art, Rencontres internationales du documentaire de Montréal, Montréal Complètement Cirque, Art Souterrain, Montréal Complètement Cirque, MUTEK, Festival TransAmériques, Festival du Nouveau Cinéma, Festival International Nuits d'Afrique, Festival Quartiers Danses, MOMENTA Biennale de l'image)

Séance d'audition des opinions du 12 novembre 2024

Émilie Chabot et Noémie Pascal, Partenariat du Quartier des spectacles

Jean-Robert Choquet

Xavier Bordeleau, Paola Dugit-Gros et Jon Weisz, Les SMAQ - Les Scènes de Musique Alternatives du Québec

Mathieu Bouchard, Conseil des arts de Montréal (CAM)

Laurent Saulnier, Ron Rayside et Maryline Thibault, Le Faubourg à Musique

Francesco Esposito et Martin Vinette, Quartier culturel des Faubourgs

Christian Toussaint, Espace Culture - Vivre Saint-Michel en santé, **Guerda Amazan**, Maison d'Haïti **et Luc Savard**, TOHU (opinion déposée par l'Espace Culture, instance de la Table de quartier Vivre Saint-Michel en santé)

Alain Beauchesne, Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ), **et Pierre Tremblay**, (opinion déposée par Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ), la Maison Théâtre, le Festival Petits bonheurs, L'illusion, théâtre de marionnettes, La mèche courte, arts vivants et Casteliers)

Christian Toussaint, Espace Culture - Vivre Saint-Michel en santé, **Martin Vinette**, Voies culturel des faubourgs, **et Gunther Gamper**, Table de concertation culturelle Villeray Parc-Extension (opinion déposée par l'Alliance montréalaise des tables de concertation culturel)

Danielle Bergevin et Julie-Anne Leclerc, Musées Montréal

Martin Roy, Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI)

Santiago Risso et Annick Rocheleau, Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM)

Rachel Billet, Théâtres associés, **Céline Marcotte**, Théâtre du Rideau Vert, **Stéphanie Laurin**, Théâtre Denise-Pelletier **et Amélie Duceppe**, Compagnie de théâtre Duceppe

(opinion déposée par Théâtre associés - Théâtre La Bordée, Théâtre de Quat'sous, Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, Théâtre La Licorne, Théâtre Denise-Pelletier, Théâtre du Nouveau Monde, Théâtre Duceppe, Théâtre Espace Go, Théâtre du Rideau Vert, Théâtre du Trident, Théâtre Prospero)

Simon Fournier, La marche du crabe

Emmanuelle Hébert et Pierre-François Sempéré, Culture Montréal

James Oscar

Séance d'audition des opinions du 13 novembre 2024

Stéphane Lavoie et Pablo Maneyrol, TOHU

David Lavoie et Anne-Catherine Lebeau, Ecoscéno

Louis Godbout, Fondation de la Chapelle Historique du Bon-Pasteur

Cyrine Mansri, Science pour tous (opinion déposée par Agence Science-Pressé, Association des communicateurs scientifiques du Québec, Musée de paléontologie et de l'évolution, Réseau Technoscience, Publications BLD, Québec Science, Science pour tous)

Taïka Baillargeon, Héritage Montréal

Jonathan Rouleau, Artenso

Marie-Hélène Roch, Hiver en nous

Séance d'audition des opinions du 15 novembre 2024

Martin Vinette, Voies culturelles des faubourgs

Mario Robert, Société historique de Montréal

André Dudemaine, Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone

Priscilla Ananian et Nathalie Benoît, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Martin Choquette et Victor Sanchez-Lopez, Carrefour Jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville

Mélissa Ben Meddour et Kevin Martinez, Conseil Jeunesse de Montréal

Akieta Gbaman, Raphaël Joseph et Caroline Richard, Mémoire des jeunes

Opinions déposées sans présentation

Alliance chorale du Québec

Animals of Distinction

Association québécoise pour le patrimoine industriel

Association professionnelle de diffuseurs de spectacles - Rideau

Atelier d'histoire Mercier Hochelaga-Maisonneuve

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Coalition montréalaise des tables de quartier

Compagnie de théâtre Duceppe

Conseil québécois de la musique

Conseil québécois du loisir

Conseil régional de l'environnement de Montréal

Dawn Marie

Denise Caron

ESPACE GO

Faculté des Beaux-arts de l'Université Concordia

Festival International de Jazz de Montréal, Les Francofolies de Montréal, Montréal en Lumière, Nuit blanche à Montréal

Groupe des Onze (Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), les Grands Ballets Canadiens, la Maison Théâtre, le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), l'Opéra de Montréal, l'Orchestre Métropolitain (OM), l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), la Salle Bourgie, le Théâtre du Nouveau Monde (TNM), la TOHU – Cité des arts du cirque, Théâtre Duceppe, la Place des Arts, et l'Office national du film (ONF))

Intersectionnel Films Inc

M^e Julius Grey

mmode, Grappe métropolitaine de la mode

La ligne bleue culturelle - Direction de la culture, des loisirs et des bâtiments - Arrondissement de Saint-Léonard

La table ronde, le Collectif de la gastronomie québécoise

Jean-François Leclerc

Lorraine Pintal

Monastère

MU

Multicolore

Musée d'art contemporain de Montréal (MAC)

Musée du Château Ramezay

Musée McCord Stewart

Nancy Bento

NETWORK Montreal Indigenous Community

Orchestre Métropolitain

PAAL Partageons le Monde

Peter Richardson

Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

Place des Arts

Société de développement touristique du Mille carré doré

Stéphanie Roberts

Théâtre Denise-Pelletier

Théâtre du Rideau Vert

Théâtre La Licorne (Théâtre de La Manufacture)

Tina Wayland

Tourisme Montréal

Xn Québec, Association des producteurs d'expériences numériques

**Atelier avec les membres du Conseil jeunesse de Montréal et des conseils
jeunesse d'arrondissement du 25 novembre 2025**

Tatiana Auguste, Conseil jeunesse de Montréal-Nord

Melissa Ben Meddour, Conseil jeunesse de Montréal

Veenos Boroomand Alizadeh Toos, Conseil jeunesse du Sud-Ouest
Myriam Bravo, Conseil jeunesse de Montréal
Camila Cabaracas, Conseil jeunesse de Lachine
Sara Chams, Conseil jeunesse de Montréal-Nord
Marie-Antoinette Diop, Conseil jeunesse de Montréal
Élisabeth Dupont-Lebel, Conseil jeunesse d’Ahuntsic-Cartierville
Manal Elhaoua, Conseil jeunesse de Lachine
Loraly Gaudet, Conseil jeunesse de Verdun
Kevin Martinez, Conseil jeunesse de Montréal
Lawrence Ngo, Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro
Jessica-Mai Nguyen, Conseil jeunesse de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Nicholas Ouellette, Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro
Jolianne Pelletier, Conseil jeunesse de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Andy Seraphin, Conseil jeunesse de Montréal-Nord
Stephen Sessou, Conseil jeunesse du Sud-Ouest
Catherine Sher, Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro
Audric Twahirwa, Conseil jeunesse d’Ahuntsic-Cartierville

Séance d’adoption des recommandations du 4 février 2025

Caroline Gignac, Conseil québécois du théâtre via les 12 associations du milieu des arts
Santiago Risso, Sport et Loisir de l’île de Montréal (SLIM)
Annick Charrette, Fédération nationale des communications et de la culture
Thérèse Drapeau, Membre de plusieurs organismes de culture scientifique

ANNEXE 3 : Recommandations

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports recommande à l'Administration de :

Une Politique de développement culturel reflétant le leadership d'une métropole internationale

R-1 Adopter la Politique de développement culturel 2025-2030 en veillant à ce que les priorités d'action soient clairement définies et traduites dans un plan d'action, assorti d'un échéancier, qui intègre l'équité territoriale.

R-2 Bonifier la Politique en valorisant davantage le cœur créatif montréalais (ses artistes, artisanes et artisans, travailleuses et travailleurs culturels) et l'apport fondamental de la culture ainsi que du patrimoine matériel et immatériel à notre métropole, tant en ce qui concerne leur valeur intrinsèque, leur caractère identitaire et leur contribution au développement économique, entre autres.

R-3 Définir plus précisément l'arrimage envisagé entre la Politique de développement culturel 2025-2030 et les autres grandes politiques de la Ville, comme le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et la Politique de la vie nocturne montréalaise.

R-4 Enrichir la définition de l'identité montréalaise présentée dans la Politique en intégrant une définition plus complète du patrimoine et en précisant qu'elle repose également sur :

- a. L'apport culturel des multiples communautés de la diversité montréalaise à la métropole francophone des Amériques;
- b. La force de différentes formes d'expression artistique, comme la musique, l'art mural, la mode et l'art public, entre autres;
- c. La vaste gamme des savoir-faire des artisanes et artisans montréalais.

R-5 S'assurer que la Politique reflète bien toute la vitalité culturelle montréalaise en reconnaissant les principaux :

- a. Pôles, actrices et acteurs de la culture à Montréal, incluant le rôle des institutions montréalaises, dont les institutions de savoir;
- b. Domaines de la culture (y compris la culture scientifique), des arts et métiers d'art.

R-6 Renforcer l'impact du travail du Conseil des arts de Montréal, qui détient un rôle central dans le développement culturel montréalais, notamment en offrant plus de prévisibilité budgétaire et en poursuivant l'appui à ses démarches en philanthropie.

R-7 Explorer de nouvelles stratégies pour augmenter le financement en culture, en collaboration étroite avec les partenaires culturels et économiques, en considérant, entre autres, des sources de revenu lié à l'hébergement touristique, aux panneaux publicitaires géants ainsi qu'une redevance de divertissement par les entreprises bénéficiant des retombées économiques des grands événements.

R-8 Déployer sans délai tous les efforts auprès des paliers de gouvernement supérieurs afin de financer des unités de logement hors marché et des lieux de création abordables pour les artistes, artisanes et artisans de Montréal et étudier les différentes possibilités d'incitatifs fiscaux.

R-9 Reconnaître l'innovation des projets du Faubourg à Musique, du Quartier des arts du cirque et du Quartier des métiers d'art et favoriser ces types de quartiers où la culture et l'aménagement durable du territoire sont intégrés dans une vision commune.

R-10 Préciser dans le plan d'action les mesures concrètes par lesquelles le principe directeur de la transition socioécologique s'incarnera dans le déploiement de la Politique.

R-11 Adapter les programmes de soutien aux organismes, artistes, artisanes et artisans pour qu'ils favorisent la transition socioécologique.

R-12 Faire aboutir le projet d'espace majeur dédié aux cultures autochtones en partenariat avec l'instance de gouvernance autochtone sur la culture et le patrimoine prévue dans le projet de Politique.

R-13 Accorder dans la Politique une place plus importante à la jeunesse et reconnaître ses spécificités (petite enfance, enfance, adolescence, jeune adulte) afin que les jeunes puissent jouer pleinement leur rôle d'actrice et acteur de la culture d'aujourd'hui et de demain dans tous les quartiers montréalais.

Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

R-14 S'assurer que le plan d'action comprenne des mesures concrètes pour la :

- a. Préservation des savoir-faire des artisanes et artisans et la valorisation du patrimoine immatériel;
- b. Reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur et la reprise de sa programmation dans ce lieu;

- c. Valorisation de l'art public, notamment par la mise en place d'une journée annuelle de l'art public dans tous les quartiers montréalais et d'un programme de résidence en art public.

R-15 Reconnaître, dans la Politique, la place fondamentale de l'histoire montréalaise dans la culture de la métropole et développer, avec les acteurs et actrices du milieu, une stratégie de mise en valeur de celle-ci qui intègre notamment l'histoire des quartiers montréalais ainsi que la planification des célébrations en vue du 325^e anniversaire de la Grande Paix de Montréal et du 400^e anniversaire de Montréal, entre autres.

R-16 Renforcer le rôle culturel et l'offre de services de proximité des bibliothèques et des Maisons de la culture en :

- a. Procédant à une mise à jour du Diagnostic des bibliothèques municipales de l'Île de Montréal de 2005;
- b. Évaluant la possibilité d'accroître le nombre de postes d'agent de liaison en bibliothèque afin de tisser des liens avec les populations éloignées de la participation culturelle;
- c. Explorant des pistes d'élargissement de l'offre, telles que l'ouverture de points de services de bibliothèques dans les quartiers mal desservis, la prolongation des heures d'ouverture en soirée et la diversification des types de prêt, comme le prêt d'œuvres d'art;
- d. Soutenant le leadership des Maisons de la culture afin qu'elles puissent poursuivre la diversification de leur offre en accueillant davantage de productions locales et internationales;
- e. Consolidant les mécanismes de concertation entre les Maisons de la culture et les autres diffuseurs afin d'optimiser la programmation culturelle à l'échelle de la Ville.

Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante

R-17 Faciliter l'accès des élèves aux activités culturelles, en collaboration avec les arrondissements, la STM et le SPVM, en simplifiant les déplacements scolaires et en favorisant l'implantation de débarcadères pour les sorties culturelles.

R-18 Soutenir, en collaboration avec les arrondissements, le déploiement des tables de concertation culturelle locales afin d'« offrir une expérience culturelle engageante qui attire une participation active des communautés »⁹.

R-19 Élargir l'objectif du programme de Commissaires en résidence dans les Maisons de la culture afin de soutenir la relève artistique et de fortifier les liens avec les

jeunes publics, grâce à des commissaires jeunesse représentatifs de la diversité de la jeunesse montréalaise.

R-20 S'assurer, en partenariat avec le milieu, que la réalisation de la Stratégie de développement en loisir culturel et en pratique artistique amateur favorise notamment la concertation, la mutualisation des ressources et le soutien logistique aux organismes en loisir culturel.

R-21 Renforcer l'écosystème culturel hivernal en :

- a. Arrimant la Politique de développement culturel 2025-2030 avec la stratégie hivernale d'animation et d'attraction urbaine présentée dans la Stratégie centre-ville 2030 ainsi qu'avec la Stratégie hivernale concertée du Partenariat du quartier des spectacles;
- b. Adoptant une approche saisonnière prenant en compte les changements climatiques et basée sur la collaboration avec les artistes, les artisanes et artisans montréalais et la population;
- c. Développant des pôles événementiels adaptés à l'hiver et facilement accessibles, avec une perspective d'équité territoriale.

R-22 Exiger la mise en place de pratiques festives responsables, sécuritaires et inclusives lors des événements culturels et des grands événements dans l'espace public, dans une perspective d'exemplarité.

Une ville partenaire de son cœur créatif

R-23 Assurer un leadership en adoptant une politique de diffusion de la musique québécoise qui prioriserait la musique francophone dans les activités culturelles, de loisir et sportives, les instances, les espaces publics et les services municipaux, et dont les spécificités permettraient de s'adapter à divers contextes.

R-24 Simplifier l'accès aux programmes de financements :

- a. En allégeant les processus administratifs, tant pour le dépôt de demandes que pour la reddition de comptes, notamment en proposant un guichet unique, qui agirait comme principale interface entre les actrices et acteurs culturels (artistes, artisanes, artisans et organismes) et la Ville;
- b. En adaptant davantage les financements et soutiens offerts au cycle de création-production-diffusion artistique;

- c. En collaborant avec les paliers gouvernementaux supérieurs afin d'assurer un arrimage plus fluide avec leurs programmes de financement et mieux les faire connaître.

R-25 Soutenir les organismes qui œuvrent en culture et en patrimoine par des méthodes innovantes en :

- a. Explorant, en collaboration avec les partenaires du milieu, différents modèles d'accès à la propriété collective pour pérenniser les salles de spectacles alternatives;
- b. Recherchant avec les partenaires des moyens pour faciliter l'accès des organismes, qu'ils soient propriétaires ou locataires, aux locaux commerciaux et espaces de bureau afin de consolider la présence d'espaces de création, des ateliers d'artiste et des lieux de diffusion;
- c. Reconnaisant la requalification du patrimoine bâti comme une stratégie pour répondre aux besoins de lieux abordables pour les artistes, artisans et artisans ainsi que pour les organismes culturels.

R-26 Renforcer la mutualisation de ressources et d'expertises en soutenant les initiatives du milieu de la culture, en facilitant la concertation des différents partenaires et la mise en commun de leur expertise, en rendant disponibles à la mutualisation les ressources de la Ville, comme des locaux ou un service d'accompagnement, et en répertoriant les initiatives et services en ce sens.

Une métropole culturelle forte et vibrante

R-27 Relancer rapidement une instance de gouvernance inspirée de « Montréal, métropole culturelle » et y impliquer les paliers de gouvernement supérieurs ainsi que le milieu de la culture et ses partenaires afin de trouver des solutions concrètes à court, moyen et long terme pour soutenir et relancer le milieu de la culture montréalais, notamment dans une perspective de rayonnement local et international.

R-28 Préciser sa vision de « Montréal, ville de festivals » et ouvrir un chantier de réflexion avec les actrices et acteurs du milieu sur le modèle économique des festivals.

R-29 Accentuer la volonté d'incarner Montréal, métropole culturelle francophone d'envergure internationale, y compris l'importance du tourisme culturel à cet égard et resserrer les liens avec les partenaires culturels locaux et internationaux en impliquant le milieu de la culture.

R-30 Adopter au conseil municipal le Manifeste de Braga et s'engager, comme membre du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, à agir en vue d'une participation accrue du milieu des affaires dans le soutien à la culture.

R-31 Consolider la vitalité culturelle du centre-ville en :

- a. Renforçant le dynamisme du Quartier des spectacles, en veillant au maintien des espaces de diffusion extérieurs et à l'amélioration des conditions logistiques;
- b. Améliorant le sentiment de sécurité dans le secteur;
- c. Priorisant la relance du Quartier latin, en mettant de l'avant son patrimoine bâti et culturel et son caractère de quartier apprenant;
- d. Facilitant, en collaboration avec la STM, la mobilité des personnes habitant les quartiers excentrés vers les institutions culturelles du centre-ville, par une amélioration de la desserte vers celles-ci et de la prise en compte des heures de pointe culturelle.

Mise en œuvre et suivi de la Politique de développement culturel 2025-2030

R-32 Développer un cadre de suivi et d'évaluation qui comporte des indicateurs de performance, des indicateurs de processus et des cibles centrés sur les principes directeurs et l'atteinte des objectifs, et que ce cadre soit développé en collaboration avec les actrices et acteurs du milieu de la culture et celui de la recherche.

R-33 Mettre en place un processus de gouvernance collaboratif en :

- a. Impliquant l'ensemble des services centraux concernés et arrondissements dans la réalisation, le suivi et l'évaluation grâce à des groupes de travail interservices et interarrondissements;
- b. Impliquant le milieu de la culture, incluant les artistes, les artisanes et artisans, et le milieu de la recherche dans le suivi et l'évaluation en s'assurant de la représentativité de la diversité montréalaise;
- c. Rendant public l'avancement de la mise en œuvre de la Politique par la mise en place d'une reddition de compte annuelle.

R-34 Collecter, consolider et rendre facilement disponibles les données sur les habitudes de la population relatives à l'offre culturelle de la Ville de Montréal et ses arrondissements.

R-35 Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin qu'il développe un tableau de bord, accessible et mis à jour régulièrement, compilant les données sur les conditions de pratique et les revenus réels des artistes, artisanes et

artisans ainsi que sur les activités culturelles, comme les données de fréquentation et de billetterie, et collaborer à la réalisation de ce tableau.

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

Avril 2025

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes :

<https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL

Publié par la Ville de Montréal

**Commission sur la culture,
le patrimoine et les sports**
275, Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

PDF, Français

Crédit photo de couverture :
Alexandre Choquette

Design graphique :
Services des ressources humaines et
des communications

Montréal 

© Ville de Montréal (2025-02-21)